

Affaire Adama Traoré

L'**affaire Adama Traoré** est une affaire judiciaire française qui a pour origine la mort d'Adama Traoré, un homme âgé de 24 ans, le 19 juillet 2016, à la gendarmerie de Persan (Val-d'Oise), après son interpellation à Beaumont-sur-Oise, alors qu'il tentait de fuir un contrôle concernant son frère aîné. L'instruction s'oriente autour d'allégations d'homicide involontaire, d'entraves à l'enquête et de non-assistance à personne en danger. Le meurtre de George Floyd en 2020 aux États-Unis y fait écho.

Dans les jours qui suivent l'annonce du décès, des manifestations se déroulent à Beaumont-sur-Oise et à Paris à l'initiative de la famille, pour demander de faire toute la lumière sur les circonstances de l'interpellation. Sa sœur, Assa Traoré, contribue à la naissance du *Comité Vérité et Justice pour Adama*, qui se mobilise pour faire reconnaître la responsabilité des gendarmes dans la mort de son frère et plus généralement contre les violences policières. Le comité Adama acquiert au fil des années une capacité de mobilisation et une notoriété importantes.

La mort d'Adama Traoré suscite de nombreuses réactions politiques et les rebondissements judiciaires de l'affaire sont l'objet d'une importante couverture médiatique, relançant notamment un débat sur l'utilisation du plaquage ventral lors des interpellations policières. Plusieurs expertises ont lieu à l'initiative de l'autorité judiciaire et de la famille pour tenter de déterminer les causes du décès, et aboutissent à des conclusions diverses sur la responsabilité éventuelle des gendarmes et de possibles maladies cardio-respiratoires dont aurait souffert Adama Traoré. Une première ordonnance de clôture de l'instruction est envisagée par les juges à la fin de l'année 2018, mais la procédure est finalement relancée en 2019 à la suite d'une nouvelle contre-expertise médicale initiée par la famille Traoré concluant à la responsabilité des gendarmes dans la mort d'Adama Traoré.

Une ordonnance de non-lieu est rendue en août 2023.

Éléments biographiques

Adama Traoré naît le 19 juillet 1992 dans le 14^e arrondissement de Paris. Il a une sœur jumelle, Hawa, devenue aide-soignante^{1,2}. Originaire du Mali, leur père Mara Siré Traoré a immigré en France, où il a travaillé comme couvreur étancheur dans le secteur du bâtiment³. Il a eu quatre épouses, deux Françaises successivement, puis deux Maliennes ; de ces unions naissent

Affaire Adama Traoré

Titre	Affaire Adama Traoré
Fait reproché	Décès d'un homme peu de temps après son interpellation
Pays	 France
Ville	Beaumont-sur-Oise, Persan
Date	19 juillet 2016
Nombre de victimes	1 : Adama Traoré
	Jugement
Statut	Non-lieu prononcé par les juges d'instruction
Date du jugement	30 août 2023
Recours	oui

Adama Traoré

Une illustration sous licence libre serait la bienvenue

17 enfants, dont Adama. Assa Traoré, sœur d'Adama, décrit un contexte familial heureux : « C'est souvent mal vu, la polygamie, mais nous, on est une famille très liée »⁴. Pour l'ainé Lassana, « Chez nous, il n'y a pas demi-frères et sœurs », rappelant la bonne entente des diverses épouses³. Le père d'Adama Traoré meurt en 1999 d'un cancer du poumon (« parce qu'il fumait trop et qu'il était exposé à l'amiante dont on ne connaissait pas bien la toxicité à l'époque » selon Lassana) et c'est dès lors Assa Traoré qui dès ses 14 ans joue un rôle de chef de famille⁴.

Diplômé d'un CAP en électrotechnique, Adama commence à travailler dès l'âge de 18 ans, notamment pour aider financièrement sa mère³. Inscrit dans une agence d'intérim de Persan, où il est apprécié de sa responsable (« Il ne rechignait jamais à la tâche (...) Je l'envoyais parfois dans des missions galères mais il ne disait jamais non »)³. Il vit avec sa mère, Oumou, à Champagne-sur-Oise, commune voisine de Beaumont et de Persan³. Il pratique assidument le football sur le terrain du quartier de Boyenval à Beaumont-sur-Oise, et au club de Champagne dans l'équipe de son frère Yssoufou, entraînée par son frère Samba³. N'ayant pas le permis de conduire, il se déplace beaucoup en vélo tout-terrain³ qu'il avait au moment de l'interpellation en juillet 2016⁵. Réserve et apprécié de son voisinage (« Il avait le cœur sur la main » dit Lassana), il était cependant selon ses amis « très influençable (...) Tout le monde le savait et certains en ont profité »³.

Selon un avocat de sa famille, Adama Traoré est connu des gendarmes pour plusieurs « petits délits »⁶. D'après le magazine *Valeurs actuelles*, il est inscrit dans les fichiers de police pour recel, violences volontaires contre les forces de l'ordre, outrages à agent public, extorsion avec violences, menaces de mort, conduite sans permis, usage de stupéfiants et vol à la roulotte⁷. L'un de ses amis d'enfance confirme qu'« Adama a toujours eu des problèmes avec la justice, pour des bagarres, des vols »⁸. Il est incarcéré de septembre 2012 à juillet 2014⁹, puis est de nouveau en détention préventive à partir de décembre 2015 à la maison d'arrêt du Val-d'Oise à Osny^{9,10}, avant d'être relaxé et libéré en mai 2016³. Selon sa sœur Assa, Adama devait reprendre son travail en intérim dans le secteur de la maçonnerie¹¹.

Il est accusé de viol par un codétenu de la maison d'arrêt d'Osny âgé de 23 ans, qui rapporte des fellations contraintes plusieurs fois par jour^{10,12}. Sa plainte, déposée le 6 septembre 2016 et classée le 14 septembre 2016¹³, est mentionnée dans la presse au début de l'année 2017, plusieurs mois après la mort d'Adama Traoré. Aucun acte d'enquête n'avait eu lieu à la date de son décès^{14,15}, sa mort ayant mis fin à l'action pénale¹⁴. La victime est indemnisée de 15 000 € par la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI) le 12 mars 2020 ^{16,17}, pour un cumul de 28 800 € en incluant l'indemnisation de l'agression de février 2017¹⁰, commise par le frère d'Adama Traoré, Yacouba, en représailles de la plainte pour viol¹⁸. La CIVI estime que « la matérialité des infractions d'agressions sexuelles dénoncées doit être considérée comme établie ». Le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions précise sa mission en expliquant qu'« indemniser la victime n'est pas ici une reconnaissance de culpabilité, mais plutôt un geste pour faire en sorte que la personne concernée le vive comme une forme de reconnaissance de ce qu'elle a subi »^{16,19}. Pour autant, la personne qui accuse Adama Traoré de viol a bien été indemnisée, « la CIVI établissant les faits d'agressions sexuelles »²⁰.

Interpellation et mort

Le 19 juillet 2016 vers 17 h, Adama Traoré et son frère Bagui se trouvent près des bars *Le Balto* et *Le*

Biographie

Naissance	19 juillet 1992 <div>14e arrondissement de Paris</div>
Décès	19 juillet 2016 (à 24 ans) <div>Persan</div>
Nationalité	française
Activité	Salarié
Fratrerie	Assa Traoré

Autres informations

Cheveux	<u>Cheveux noirs</u>
Yeux	Marron foncé (d)
Lieu de détention	<u>Maison d'arrêt du Val-d'Oise (2015-2016)</u>

*Paddock*²¹ à Beaumont-sur-Oise. Un véhicule du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de L'Isle-Adam transportant trois gendarmes en civil s'arrête non loin de ces établissements, dans le dessein d'interpeller Bagui Traoré, visé par une enquête pour « extorsion de fonds avec violences »²¹ et dont la photo a été diffusée aux équipages⁵. Deux des gendarmes sont d'origine antillaise, ce qui selon *Le Figaro*, relativiserait la connotation raciste donnée à cette affaire²². Deux gendarmes en civil sortent du véhicule et interpellent les deux hommes. Les gendarmes les avertissent qu'il s'agit d'un contrôle d'identité²¹. D'après le récit des gendarmes, « Bagui, visé par l'enquête, reste sur place, “calme” »²³. Voyant qu'il ne va pas être assez rapide pour s'échapper, Adama lâche son vélo et continue en courant⁵. Selon sa famille, parce qu'il n'avait pas de papiers sur lui : « le matin à 10 heures, la mairie a appelé pour dire que la nouvelle carte d'identité d'Adama était prête »²⁴. Les gendarmes considèrent *a posteriori* qu'il s'est enfui craignant d'être interrogé sur les 1 330 euros en liquide et le sachet de cannabis qu'il transportait, trouvés par la suite sur son corps²⁵.



Place Gabriel-Péri, près des lieux où Bagui et Adama Traoré croisent les gendarmes.

Selon les déclarations des gendarmes, deux d'entre eux se lancent alors à la poursuite d'Adama Traoré²¹. Ce dernier est rattrapé, refuse de présenter sa carte d'identité, puis est maîtrisé et menotté²¹. Selon les déclarations de leurs avocats, trois moments sont en fait à distinguer : Adama Traoré a une première fois pris la fuite. Deux gendarmes se sont mis à sa poursuite, mais l'un des deux seulement l'a rattrapé, l'autre s'étant tordu la cheville. Face au gendarme qui l'a rattrapé, Traoré fait mine de sortir ses papiers, mais le bouscule et reprend la fuite. Il est rattrapé une seconde fois, et est alors menotté. C'est là, selon les avocats, qu'« un individu intervient et violente le militaire qui se retrouve à terre », et qu'Adama Traoré s'enfuit une troisième fois²⁶. L'individu tiers ne sera pas identifié dans un premier temps²⁷ mais sera finalement interrogé en mars 2021²⁸. « Le gendarme est retrouvé par ses collègues avec des taches de sang sur son tee-shirt²¹ ». Aussitôt, un appel radio est passé pour retrouver le fugitif^{21, 27}.

Selon les rapports des différents gendarmes présents ce jour-là, cités par le quotidien *Libération*²¹, une patrouille s'oriente vers une adresse proche des deux bars où les frères ont été interpellés, grâce aux indications d'un témoin²¹. L'homme chez qui Adama Traoré s'est réfugié leur indique tout de suite qu'il est chez lui²¹. Ils repèrent Adama Traoré, « enroulé dans un drap, par terre à côté d'un canapé »²¹. Ils s'aperçoivent qu'il n'est plus menotté. À trois, ils le maîtrisent en effectuant un plaquage ventral. L'un des gendarmes affirme « On se trouvait à trois dessus pour le maîtriser » et un autre : « Nous nous jetons sur lui. […] Il a pris le poids de notre corps à tous les trois au moment de son interpellation »²⁹ mais en 2020 les avocats d'un autre gendarme démentent cette explication³⁰. En effet, les gendarmes changent leur version des faits en expliquant qu'à « aucun moment, les trois gendarmes n'ont fait peser le poids de leurs corps »³¹.

Adama Traoré les aurait alors prévenus qu'il « avait du mal à respirer »²¹, selon les déclarations des gendarmes aux enquêteurs, et il n'opposait pas de résistance²¹. Il se serait ensuite levé « seul » mais « difficilement » pour être emmené dans la voiture²¹. Pendant le trajet, qui aurait duré entre trois et quatre minutes, Adama Traoré donne l'impression de faire un malaise²¹. Arrivés dans la cour de la gendarmerie de Persan, les gendarmes remarquent que Traoré a uriné sur lui pendant le trajet mais ils indiquent que l'homme respire encore. Les gendarmes disent l'avoir alors allongé sur le sol en position latérale de sécurité (PLS)³², ce qui semble impossible étant donné qu'il était toujours menotté²⁷.

À 17 h 46, les pompiers sont appelés²¹. À leur arrivée, l'un d'entre eux « a constaté que, malgré le malaise de l'homme, il n'avait pas été placé en position latérale de sécurité », et se trouve, mains menottées dans le dos, face contre terre. L'avocat d'un des gendarmes relève que les autres pompiers qui sont intervenus

donnent des versions différentes et notamment « qu'une femme pompier qui a été entendue […] nous explique très simplement qu'il était en position latérale de sécurité, ce que les gendarmes indiquent, et qu'il était en situation d'être secouru par les pompiers »³³. Les enquêteurs de l'inspection générale de la Gendarmerie nationale faisant remarquer que ce témoignage ne cadre pas avec celui des gendarmes, le chef d'équipe souligne « [qu']il est possible qu'il ait pu tomber s'il a été mis en PLS [car] c'est impossible de tenir sur le côté avec les mains dans le dos menottées³⁴ », ne respirant plus²¹. Les pompiers appellent le Samu dans les minutes qui suivent²¹. Après plusieurs vaines tentatives de réanimation, qui durent environ une heure, Adama Traoré est déclaré mort à 19 h 5²¹. Sa mère se rend à la gendarmerie : « On m'a dit que mon fils était en garde à vue. Il était mort, déjà une heure plus tôt³⁵. » C'est au retour des frères d'Adama au commissariat à 23 h que la mort d'Adama est annoncée à des membres de sa famille¹¹.

Une autopsie d'Adama Traoré est réalisée le lendemain du décès à 11 h. La famille apprend à 16 h qu'elle peut récupérer le corps, mais celle-ci exige une seconde autopsie pratiquée le 28 juillet¹¹, ce qui fait que le corps n'est inhumé que le 7 août 2016 au Mali dans le cimetière de Kalabankoro, non loin de Bamako, dont sa mère était originaire³⁵.

L'homme chez qui Adama Traoré s'était dissimulé le décrit lors de sa première audition par les gendarmes en août 2016 comme un homme « essoufflé » au point de ne pas réussir à parler : « Il est assis par terre, n'arrive pas à se tenir, il est essoufflé et la seule chose qu'il me dit, affirme alors ce témoin devant les gendarmes, c'est "tire moi", il respirait bruyamment ». Ce témoin est entendu pour la première fois par les juges d'instruction le 2 juillet 2020. Son audition était particulièrement attendue puisque c'est sur la base de cet unique témoignage et de la mention de l'essoufflement d'Adama Traoré que se fondait l'expertise médicale qui exonérait les gendarmes. Comme en 2016, le témoin maintient qu'Adama Traoré avait pénétré chez lui menotté avec les mains dans le dos, fait pourtant invalidé par les caméras de vidéosurveillance dispersées dans la ville²⁵. Il change cependant sa version des faits³⁶ et apporte de nouveaux éléments : il déclare qu'« un truc blanc » sortait de la bouche de la victime, alors que son appartement était plongé dans l'obscurité. Il indique aussi que Traoré aurait déclaré : « Je vais mourir »³⁷. Mais surtout, alors que l'essoufflement a été retenu comme élément dans les expertises médicales, le témoin revient sur cet aspect : « Il n'a pas fait de bruit. Peut-être que les gendarmes ont mal compris. ». Il déplorait que les gendarmes lui aient attribués des propos qu'il n'avait pourtant pas tenus³⁸. L'avocat de la famille Traoré porte plainte pour « témoignage mensonger », estimant ses dépositions contradictoires³⁹.

Autopsies et expertises

Après l'autopsie et en attente de résultats complémentaires biologiques, le procureur de Pontoise, Yves Jannier, déclare à l'Agence France-Presse le lendemain de la mort qu'Adama Traoré souffrait d'« une infection très grave, touchant plusieurs organes » et aurait fait « un malaise cardiaque »⁴⁰. Le procureur indique également que le jeune homme n'aurait pas subi de violences⁴¹, ce que confirme une seconde autopsie, demandée par la famille, laquelle cependant n'évoque pas d'infection contrairement à la première^{42,43}. Toutefois, l'avocat de la famille conteste cette version et reproche au procureur d'avoir omis de préciser que les deux rapports signalent comme cause de la mort un « syndrome asphyxique », sans que les médecins légistes ne puissent déterminer la cause de ce syndrome⁴⁴. Fin juillet 2016, la réalisation d'une troisième autopsie, réclamée par la famille, est refusée⁴⁵.

Les expertises successives rechercheront les causes de l'asphyxie, soit une pathologie antérieure, soit un plaquage ventral réalisé lors de l'interpellation. Le 29 juillet 2016, *L'Obs* assure ainsi, de source judiciaire, que l'un des gendarmes a déclaré aux enquêteurs qu'Adama Traoré avait « pris le poids de nos corps à tous les trois au moment de son interpellation », les trois gendarmes nient par la suite avoir utilisé cette technique du plaquage ventral⁴².

Première expertise

Une première expertise réalisée sur les organes de la victime en septembre 2016 avance l'hypothèse d'une cardiomyopathie « exposant M. Traoré au risque de mort subite » ainsi que plusieurs anomalies de santé⁴². Elle est effectuée à partir d'un scellé contenant des vomissures, et indique l'absence de traces d'alcool, de stupéfiants et de médicaments. Une seconde expertise faite avec divers prélèvements physiologiques met en avant la présence de cannabis, lequel aurait été consommé moins de 12 heures avant le décès⁴⁶. Comme le confirme le journal *Le Monde*, l'expertise de synthèse de 2018 exclut définitivement l'hypothèse de la cardiomyopathie hypertrophique⁴⁷.

En octobre 2016, la famille Traoré obtient le dépaysement judiciaire de l'affaire, alors que le procureur Yves Jannier est muté comme avocat général près la cour d'appel de Paris⁴⁸.



Façade de la gendarmerie de Persan.

Deuxième et troisième expertises

Le 3 février 2017, une nouvelle expertise est réalisée avec la même méthodologie⁴². Le 4 juillet 2017, le journal *Le Parisien* révèle les conclusions d'une contre-expertise aux conclusions datées du 22 juin 2017 par le professeur Jean-Patrick Barbet et le docteur Pierre Validiré⁴⁸ qui vient contredire les déclarations du procureur Yves Jannier⁴⁸. Elle remet en cause l'expertise initiale et conclut qu'une cardiomyopathie « ne peut être retenue avec certitude » et que « la mort est secondaire [consécutif] à un état asphyxique aigu » dont l'origine est à déterminer⁴⁹ et « lié à la décompensation — à l'occasion d'un épisode d'effort et de stress — d'un état antérieur plurifactoriel ». Ils détectent une hypertrophie cardiaque (« cardiomégalie ») et une maladie inflammatoire, mais l'expertise n'indique pas si les symptômes qui ont provoqué la mort, qu'ils soient liés ou non à une fragilité antérieure, ont été ou non déclenchés par l'action des gendarmes^{42,48}.

Nuancée, cette seconde expertise est citée tant par l'avocat de la famille que des gendarmes^{42,50}. Le 31 juillet 2017, l'avocat d'un des gendarmes déclare ainsi que « la version des gendarmes est confirmée à 100 % par les expertises »⁵¹.

Expertise médicale de synthèse et première clôture de l'instruction

Le 14 septembre 2018, une expertise de synthèse écarte la responsabilité des gendarmes, et estime que « le pronostic vital » d'Adama Traoré était « engagé de façon irréversible », et ce bien avant que les gendarmes ne l'arrêtent. Les quatre personnes chargées de l'expertise évoquent la combinaison d'une maladie génétique, la drépanocytose, et une pathologie inflammatoire, une « granulomatose systémique de type sarcoïdose », combinée au stress et à l'effort de la fuite pour justifier la mort^{42,52}. Ces conclusions sont contestées par l'avocat de la famille d'Adama Traoré qui considère qu'elle s'appuie sur des hypothèses non avérées⁵².

Le 14 décembre 2018, les juges d'instruction clôturent leurs investigations sur la base de cette expertise de synthèse qui exonère les gendarmes de responsabilité dans les causes de la mort^{53,47}. Ils transmettent leur dossier au parquet où il est estimé qu'il pourrait conduire à un non-lieu⁴⁷. Les juges d'instruction ne prononcent aucune mise en examen, les trois gendarmes étant placés sous le statut de témoins assistés pour « non-assistance à personne en péril »⁴⁷.

Contre-expertise médicale réalisée par la famille

En mars 2019, une contre-expertise médicale financée par la famille est rédigée par quatre professeurs de médecine interne issus d'hôpitaux parisiens. Ils écartent la théorie d'un décès dû à la condition médicale d'Adama Traoré : « nous affirmons que le décès de M. Adama Traoré ne peut être imputé ni à la sarcoïdose de stade 2 ni au trait drépanocytaire, ni à la conjonction des deux⁴⁷. » Ces médecins figurent parmi les principaux spécialistes en France des maladies citées dans le dossier, ce que n'étaient pas les personnes chargées de l'expertise de synthèse, et dont ils pointent les notions « improprement et fausement utilisées » ainsi que des « conclusions biaisées sur le plan intellectuel voire de l'éthique médicale » alors qu'il leur semble s'imposer de privilégier une « asphyxie mécanique » comme cause de la mort, en concordance avec trois des quatre expertises médicales précédentes, et conclut en « l'existence d'un syndrome asphyxique aigu »⁵⁴.

Reprise de l'instruction avec une troisième expertise judiciaire

Le 10 avril 2019, alors que la Justice avait annoncé une clôture de l'instruction quatre mois plus tôt, les magistrats ordonnent une nouvelle expertise médicale ainsi qu'une audition de deux témoins clés⁵⁵. Alors que les juges critiquaient la contre-expertise produite par la famille, car faisant appel à des experts non-inscrits sur les listes reconnues par l'institution judiciaire, les médecins mandatés par les juges lors de cette troisième expertise judiciaire ne sont, eux non plus, pas tous assermentés.

Les résultats de la nouvelle expertise sont connus le 29 mai 2020 : celle-ci conclut qu'Adama Traoré « n'est pas décédé d'asphyxie positionnelle » mais « d'un œdème cardiogénique »⁵⁶, écartant de ce fait la responsabilité des gendarmes dans son décès. Elle l'attribue à différentes pathologies (sarcoïdose pulmonaire, cardiopathie hypertrophique et drépanocytose) et à une « concentration élevée » de cannabis « dans un contexte de stress intense » et « d'effort physique »⁵⁷. La famille lui reproche de ne faire aucune mention de l'arrestation⁵⁸, affirme que les médecins n'ont « aucune compétence en cardiologie »⁵⁹ et déclare vouloir porter plainte auprès du Conseil national de l'Ordre des médecins contre les médecins experts⁵⁷.

Cette expertise judiciaire est annulée par la Chambre de l'instruction de Paris en décembre 2020 pour vice de procédure⁶⁰.

Contre-expertise de juin 2020

Une nouvelle contre-expertise, demandée par la famille à un professeur de médecine interne⁶¹, est publiée le 2 juin 2020. Elle contredit celle publiée la semaine précédente dans sa totalité. Elle conclut que la mort d'Adama Traoré est due à un œdème cardiogénique suivi par un syndrome asphyxique, en faveur d'« une asphyxie positionnelle induite par le plaquage ventral »⁶¹.

Quelques jours plus tard, la Justice annonce qu'elle va procéder en juillet 2020 à l'audition de deux témoins-clés : un homme de 38 ans chez qui Adama Traoré s'était réfugié après avoir échappé à une première interpellation dans une rue de Beaumont-sur-Oise le 16 juillet 2016 et une femme qui était également présente au moment de la première interpellation avortée de l'homme. L'avocat de la famille Traoré, M^e Yassine Bouzrou, estime qu'« il s'agit de témoignages importants qui auraient dû être réalisés depuis longtemps »⁶².

À la suite du message du directeur général de la Gendarmerie nationale (DGGN), Christian Rodriguez, affirmant « tout son soutien et toute sa confiance aux gendarmes mis en cause dans le décès de Monsieur Adama Traoré », M^e Bouzrou, demande le 4 juin le dessaisissement de l'Inspection générale de la Gendarmerie nationale chargée de l'enquête ; celle-ci étant sous la tutelle du DGGN, l'avocat estime qu'il lui est « impossible de conduire cette procédure avec l'indépendance indispensable à la réalisation d'une enquête effective⁶². »

Après l'audition de deux témoins-clés le 2 juillet 2020, les avocats des gendarmes demandent la clôture de l'instruction³⁶. Les juges rejettent leur demande et ordonnent de nouvelles investigations. En effet, dans une ordonnance du 10 juillet 2020, les juges font suite à la demande de M^e Bouzrou d'étudier tous les antécédents judiciaires d'Adama Traoré et de mettre « en exergue » tous les dossiers le concernant dans lesquels les gendarmes qui l'ont interpellé en juillet 2016 étaient intervenus afin de déterminer s'il existait un passif entre eux⁶³. L'avocat déclare qu'« après quatre années d'inertie et des manifestations dénonçant le déni de justice les juges ont, depuis le rassemblement devant le palais de justice du 2 juin 2020, ordonné 16 actes d'investigation⁶³. » Les juges rejettent cependant la demande de l'avocat de la famille de dessaisir l'inspection générale de la Gendarmerie nationale (IGGN) de l'enquête pour la confier à la brigade criminelle⁶³. Les juges rejettent également l'organisation d'une reconstitution des faits et repoussent une décision à ce sujet à janvier 2021, après avoir reçu les résultats d'une expertise médicale confiée à quatre médecins belges⁶³. Les avocats des gendarmes qui demandaient pourtant quelques jours plus tôt la clôture de l'instruction, se félicitent de la mise en œuvre d'une nouvelle expertise⁶⁴.

En août 2020, deux des trois juges d'instruction chargés de l'affaire depuis 2016 (Laurence Lazerges et Céline Gaudillère) obtiennent une mutation et le troisième, Michaël Gühr, demande à être déchargé de l'affaire. Trois nouveaux juges sont nommés le mois suivant : Françoise Foltzer, Anne Ihuellou et Clément Bourrelly⁶⁵.

Contre-expertises de février 2021 et novembre 2022

Les conclusions d'une nouvelle contre-expertise commandée par les juges d'instruction et confiée à quatre professeurs de médecine belges en juillet 2020 sont rendues publiques le 8 février 2021. Datée du 13 janvier 2021, cette analyse souligne pour la première fois la responsabilité des gendarmes⁶⁶ : « Notre opinion est en définitive que M. Adama Traoré a très vraisemblablement développé un coup de chaleur en situation d'activité physique relativement brève mais intense dans des circonstances de stress adrénurgique et de chaleur atmosphérique »⁶⁷. Alors que le coup de chaleur entraîné est rarement fatal, la défaillance d'Adama Traoré « a été inhabituellement rapide mais reste plausible en raison notamment de la contribution à une hypoxie de manœuvres momentanées de contrainte et dans une plus faible mesure d'états pathologiques sous-jacents⁶⁷. » Le rapport privilégie le manque d'oxygène comme facteur aggravant du coup de chaleur : « Sans l'application de ces manœuvres de contrainte, on peut penser que M. Traoré n'aurait pas présenté l'évolution dramatique constatée ensuite. L'évolution d'un coup de chaleur à l'exercice est en effet habituellement moins brutale que celle décrite chez lui et sa létalité générale ne dépasserait pas 10 à 15 % »^{66,67}.

Le rapport émet des doutes sur les déclarations des gendarmes à propos de l'état d'Adama Traoré dans les instants suivant son menottage. Alors que les gendarmes avançaient que la victime avait pu marcher jusqu'à leur véhicule et que les premiers signes de malaise avaient été observés seulement au cours des quelques minutes du trajet jusqu'à la caserne : « On peut légitimement nourrir un doute sérieux sur l'état de monsieur Traoré tel qu'il est décrit au sortir de l'appartement et se poser la question de sa situation réelle durant le transport », ce qui pourrait donc relancer à l'encontre des gendarmes des charges de non-assistance à personne en danger⁶⁷.

Les interprétations des avocats divergent sur cette expertise. Selon les avocats des gendarmes, la thèse avancée depuis 2016 par la famille Traoré d'une mort causée uniquement par un « plaquage ventral » serait invalidée par le rapport : « les éléments du dossier ne répondent pas aux critères médico-légaux reconnus d'une asphyxie positionnelle » ; « en revanche l'intervention dans le processus létal d'une période d'asphyxie par contrainte physique ne peut être écartée ». Ainsi, les gestes d'interpellation des gendarmes auraient entraîné une issue fatale pour Adama Traoré déjà affaibli par le coup de chaleur⁶⁸. La famille Traoré et ses conseils estiment que la thèse du plaquage ventral comme élément d'explication de la mort d'Adama Traoré serait confortée par l'expertise qui affirme que « seule la notion d'au moins une phase d'immobilisation avec contention, dont les détails ne sont pas relatés de manière unanime est susceptible de fournir une piste d'explication » au décès car l'hypoxie aurait été aggravée par le plaquage

ventral⁶⁷. Les experts rappellent que « sans l'application de ces manœuvres de contrainte, on peut penser que monsieur Traoré n'aurait pas présenté l'évolution dramatique constatée ensuite » et que « l'immobilisation d'un individu en position ventrale pour menottage dans le dos peut entraîner un décès inopiné »⁶⁹. De manière concordante avec l'expertise qui avait été mandatée par la famille Traoré, les médecins belges émettent les mêmes « réserves » sur l'influence du trait drépanocytaire, qui n'est que « très rarement la cause de complication », tandis que, si la sarcoïdose ne peut être exclue « au plan théorique » comme cause du décès, sa causalité est limitée à un possible « élément aggravant »⁶⁶, mais « non déterminant »⁷⁰. Pour eux, la consommation de cannabis apparaît « soit inexistante, soit anecdotique » dans le processus létal⁷¹.

L'avocat de la famille Traoré, maître Yassine Bouzrou, estime que « les experts indiquent qu'on ne meurt pas d'un coup de chaleur, mais c'est l'interpellation et notamment la compression sur le corps de monsieur Traoré qui a conduit à son décès. Sans cette interpellation, Adama Traoré serait vivant. Donc aujourd'hui, on ne pourra plus affirmer qu'Adama Traoré est mort tout seul »⁷². Au contraire, dans un communiqué publié le 8 février, un avocat des gendarmes, maître Rodolphe Bosselut, fait prévaloir les causes génétiques et les antécédents pathologiques, à « savoir un trait drépanocytaire, un déficit en G6PD et une sarcoïdose pulmonaire » comme causes de la mort⁷². Concédant que « les manœuvres momentanées de contrainte des gendarmes auraient pu contribuer à ce tableau multifactoriel », il affirme que « les gestes réglementaires opérés par les trois gendarmes l'ont été au regard de la rébellion d'Adama Traoré »^{72,70}.

Le 29 juin 2021, les juges demandent aux quatre professeurs de médecine belges ayant rendu leur expertise début 2021 de la compléter au regard d'un nouvel élément, un arrêt maladie d'Adama Traoré daté de 2014, et de témoignages selon lesquels Adama était facilement essoufflé^{73,28}. En août 2022, les 4 experts belges concluent sur la base d'un témoignage direct que ce témoignage « renforce l'hypothèse avancée par le collège précédent selon laquelle l'hypoxémie provoquée par le coup de chaleur à l'exercice évoluait depuis bien avant l'interpellation de Adama Traoré »⁷⁴.

L'avocat de la famille Traoré Yassine Bouzrou estime qu'« à chaque fois qu'apparaîtront des éléments à charge lourds contre les gendarmes, les juges feront tout afin de les dédouaner » et demande « la nullité de cette expertise »⁷³. Les nouvelles pièces médicales sont placées sous scellés sans être versées au dossier, ce qui conduit la famille de la victime à déposer plainte le 27 septembre 2021 pour « dissimulation de preuve »⁷⁵. En novembre 2021, après le décès de l'un des experts belges, les juges ordonnent une 10^e expertise⁷⁶.

En mai 2022, six ans après les faits, les deux juges d'instruction réentendent les trois gendarmes impliqués dans son interpellation et placés sous le statut de témoins assistés. Selon France Info, ils « tempèrent leur récit ». L'avocat de la famille Traoré déplore « le pourrissement de cette procédure organisé depuis le début par les magistrats instructeurs », tandis que l'avocat de deux des gendarmes, Rodolphe Bosselut, préfère souligner que ses clients, qui nient avoir provoqué la mort du jeune homme, ont « confirmé avoir tout mis en oeuvre pour porter assistance à Adama Traoré après son malaise ». Les gendarmes, toujours placés sous le statut de témoins assistés, ressortent de cette auditions sans être poursuivis⁷⁷.

En novembre 2022, le collège d'experts belges confirme ses conclusions de février 2021 après avoir été saisi d'un complément d'information consécutif à l'audition d'un témoin par les juges en mars 2021. Le rendu de cette dixième expertise auraient dû être rendus en août 2021, mais ont été retardés par le décès d'un des quatre membres du collège et son remplacement par un autre médecin belge. D'après leurs conclusions, « les nouvelles auditions et les documents médicaux établis par la médecine du travail ne modifient pas (...) le rapport d'expertise collégiale précédent », insistant sur le fait que le témoignage du témoin s'étant interposé lors de l'interpellation décrivant Adama Traoré comme essoufflé (« C'est comme si son corps ne réagissait pas. (...) Pour moi, il était dans un état qui n'est pas habituel, il ne parlait pas ») « renforcent même » leur « conviction » sur les circonstances du décès dû à un « coup de chaleur », en raison de la canicule, qui n'aurait toutefois « probablement » pas été mortel sans son interpellation. Pour l'avocat de la famille, Yassine Bouzrou, « la mise en examen et le renvoi devant une juridiction s'imposent

en droit »⁷⁸. À l'inverse, M^e Rodolphe Bosselut, avocat de deux des trois gendarmes, considère qu'« il n'y a pas de responsabilité directe des gendarmes car la cause principale du décès, c'est le coup de chaleur à l'exercice entretenu par la sarcoïdose »⁷⁹.

Rapport de la Défenseure des droits en juin 2023

En juin 2023, la Défenseure des droits Claire Hédon rend une décision de 27 pages à la suite de sa saisine en 2016. Si elle retient « la proportionnalité de l'usage de la force » par les gendarmes lors de la deuxième phase de l'interpellation d'Adama Traoré, tout en soulignant des contradictions des gendarmes dans leurs déclarations, elle rappelle le « devoir de protection à l'égard de toute personne appréhendée » et demande « des poursuites disciplinaires » à l'encontre des quatre militaires concernés. Le ministre de l'Intérieur dispose de deux mois pour déterminer s'il faut donner suite à ces recommandations⁸⁰.

Non-lieu

Le 26 juillet 2023, le parquet de Paris demande un non-lieu. Selon lui, il n'est « pas démontré qu'Adama Traoré ait pu faire l'objet d'un plaquage ventral prolongé » et que « les trois militaires ont employé la force strictement nécessaire et proportionnée, tant dans son niveau, que dans sa durée, aux fins d'atteindre l'objectif visé : immobiliser et menotter un individu en fuite qui résistait à son interpellation ». Pour la procureure, si l'expertise de 2021 estime que les gestes interpellateurs « ont pu être un des facteurs aggravants », elle estime qu'ils n'ont « pu avoir qu'un rôle contributif et non déterminant sur l'hypoxémie déjà préalablement développée » » par Adama Traoré avant son interpellation et donc qu'« il ne peut être reproché à quiconque de s'être abstenu volontairement de porter secours »⁸¹. La décision sur un éventuel non-lieu ou une relance des investigations revient aux juges d'instruction⁸², la famille pouvant ensuite faire appel⁸³. Les juges d'instruction rendent une ordonnance de non-lieu le 30 août 2023 : selon eux, les gendarmes n'ont pas commis de violences volontaires illégitimes et ne peuvent être mis en cause pour « non-assistance à personne en péril » ; la famille fait appel⁸⁴.

Controverses et contestations

Actions des gendarmes

Le 6 août 2016, la famille dépose une plainte contre une gendarme officier de police judiciaire en résidence dans la gendarmerie de L'Isle-Adam (Val-d'Oise)⁸⁵, gendarmerie à laquelle appartiennent aussi les gendarmes qui ont procédé à l'interpellation d'Adama Traoré. Il lui est reproché des « faux en écritures publiques aggravés, dénonciation calomnieuse et modification de scène de crime »⁸⁵. Celle-ci, sans avoir été désignée pour participer à l'enquête, aurait procédé à différents actes que la famille estime préjudiciables à la manifestation de la vérité. Selon France 3, qui a consulté la plainte déposée par la famille, cette gendarme aurait invoqué, pour justifier ces actes, l'enquête en cours, alors que le parquet de Pontoise ne lui aurait donné aucune instruction pour agir⁸⁶. Elle aurait en particulier mis sous scellé et procédé « sans être manifestement habilitée à le faire, à une saisie d'une pièce importante pour l'enquête, à savoir le polo porté par l'un des gendarmes, maculé de traces rougeâtres s'apparentant à du sang⁸⁵ ». Elle aurait aussi « décidé de ne pas attendre les consignes » du magistrat de permanence, et « pris l'initiative d'isoler les militaires du peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG) ayant participé » à l'interpellation d'Adama Traoré⁸⁶. Le 21 septembre 2016, c'est la gendarme visée par la plainte de la famille en août qui à son tour dépose deux plaintes, l'une contre X pour dénonciation calomnieuse, l'autre pour diffamation à l'encontre du site Mediapart, expliquant par l'intermédiaire de son avocat, que ses interventions ont au contraire été « utiles à la manifestation de la vérité ». Elle avait notamment écrit qu'Adama Traoré s'était « interposé à l'interpellation de son frère » et avait commis « des violences » contre un gendarme⁸⁷.

D'autres éléments de la communication policière sont critiqués, d'une part le fait que lorsqu'un agent se blesse tout seul à une cheville, les rapports indiquent la communication suivante « un suspect en fuite. Un gendarme blessé », d'autre part le délai de trois heures pour annoncer la mort d'Adama Traoré à sa famille⁸⁸. Par ailleurs, selon le témoignage d'un pompier intervenu à l'appel des gendarmes, Adama Traoré n'est pas en position latérale de sécurité (PLS) à leur arrivée à la gendarmerie. Ce pompier indique notamment : « Quand j'arrive, il n'est pas en PLS. Il est face contre terre ». Lorsque le secouriste demande que l'on retire les menottes de l'homme, les gendarmes lui répondent que l'interpellé simule. Pourtant, l'homme constate qu'Adama Traoré n'a plus de ventilation⁸⁹. À la suite de la divulgation de ces éléments, l'avocat de la famille annonce le 14 septembre déposer une nouvelle plainte pour « non-assistance à personne en danger »⁹⁰, soulignant notamment le fait que les pompiers ont dû insister plusieurs fois avant que les gendarmes acceptent d'ôter les menottes⁹¹.

En juillet 2021, la presse révèle que les trois gendarmes impliqués dans l'interpellation — Romain F., Arnaud G. et Mathias U. — reçoivent le 5 septembre 2019 une « citation sans croix simple à l'ordre du régiment » pour être « parvenus » à « localiser et interpellé » Adama Traoré le 19 juillet 2016 et pour avoir fait preuve « en la circonstance, d'un engagement remarquable et d'une détermination sans faille qui font honneur à la gendarmerie nationale » sur proposition du directeur général de la Gendarmerie nationale Christian Rodriguez^{92,28}. L'avocat de la famille Traoré Yassine Bouzrou estime que cette décoration « déshonore toute l'institution de la gendarmerie nationale, incapable d'enquêter sur les violences commises par ses propres agents »⁹².

Communication du parquet de Pontoise

Le 5 août 2016, le journal en ligne *Mediapart* révèle que le parquet de Pontoise a lancé une procédure pour rébellion contre Adama Traoré lors de son interpellation alors que celui-ci était mort depuis 24 heures, alors qu'il est impossible de poursuivre une personne décédée^{93,94}. L'avocat de la famille, Yassine Bouzrou, déclare que plusieurs documents médicaux essentiels n'avaient pas été transmis au juge d'instruction. Compte tenu des autres éléments, il évoque que cela ne confirme les craintes de la famille, qui estime que l'enquête ouverte par le procureur Yves Jannier n'est là que pour entraver l'information judiciaire du juge d'instruction⁹⁵. Les documents qui seraient manquants dans le dossier du juge d'instruction sont notamment les rapports des pompiers et du SMUR⁹⁵, ainsi qu'un troisième document, lui aussi d'ordre médical, émis après la mort de la victime. Le 4 août, l'avocat des proches d'Adama Traoré indique que si ces documents ne sont pas récupérés très rapidement, une plainte sera déposée pour « dissimulation de preuves »⁹⁵. Il ajoute, « nous voilà quinze jours après les faits, le corps d'Adama Traoré sera inhumé dimanche et l'on ne dispose toujours pas de ces documents. Ce qui signifie que la Justice a délivré le permis d'inhumation sans avoir eu accès au rapport des services d'urgence. C'est complètement anormal »⁹⁶.

Le 30 juillet, l'avocat de la famille déclare que l'asphyxie est présentée comme cause de la mort dans les deux rapports d'autopsie qu'il a pu consulter. Il relève que cet élément n'a pas été mentionné dans les déclarations du procureur de la République de Pontoise⁹⁷. Celui-ci a pourtant communiqué sur une prétendue « infection très grave touchant plusieurs organes » dont souffrait Adama alors que la première autopsie décrit des « lésions d'allures infectieuses »²¹. Cette communication judiciaire est critiquée par plusieurs médias : *Le Monde* notamment dénonce une « communication sélective » du procureur de Pontoise, qui n'avait pas évoqué le syndrome d'asphyxie auquel Adama Traoré a succombé⁹⁸. Le 12 août 2016, le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) indique se constituer partie civile dans l'enquête et annonce qu'il porte plainte contre le procureur de la République de Pontoise, Yves Jannier, « pour entrave à la manifestation de la vérité »⁹⁹. Le 18 août, le procureur général de Versailles se déclare favorable au dépayement de l'enquête sur les conditions de la mort d'Adama Traoré¹⁰⁰.

Le 15 septembre 2016, la presse voit dans la mutation annoncée du procureur de la République Yves Jannier, une sanction à la suite de cette affaire^{101,102}. Fin octobre, la Cour de cassation donne son accord pour la procédure de dépayement, l'affaire est reprise par le procureur de Paris avec la nomination

attendue d'un nouveau magistrat instructeur¹⁰³.

Communication du parquet de Paris

Le 8 juin 2020, le parquet de Paris affirme via un communiqué, que l'instruction concernant l'affaire Traoré se déroule dans le respect des droits des différentes parties et que les actes indispensables à la manifestation de la vérité judiciaire ont bien été réalisés. Le parquet confirme que deux témoins importants ont été convoqués par les juges d'instruction avant la manifestation du 2 juin 2020. Par ailleurs, le parquet révèle que l'un des témoins avait déjà été convoqué par le passé, mais ne s'était pas présenté. Malgré les investigations entreprises pour le rechercher, il n'avait pu être retrouvé¹⁰⁴.

Tout comme le Défenseur des droits qui avait convoqué ces deux témoins dès 2016, l'avocat de la famille regrette que les juges aient attendu 2019 avant de tenter de les entendre. Il précise que l'un des témoins n'a jamais reçu de convocation et que les efforts de recherche sont restés limités. Il conclut : « La manifestation de la vérité nécessite que les actes d'investigation soient effectivement réalisés, on n'instruit pas sur des intentions mais sur des actes d'enquête réalisés. La dernière fois qu'un procureur s'est exprimé sur ce dossier c'était celui de Pontoise, dont la communication était particulièrement contestable et a donné lieu à un dépaysement. Aujourd'hui, nous déplorons que le procureur de Paris se comporte comme son prédécesseur¹⁰⁵. »

Utilisation du plaquage ventral

Les techniques utilisées par les gendarmes lors de l'interpellation, principalement le plaquage ventral, sont mises en cause^{29, 106}.

Selon *L'Obs*, qui déclare s'appuyer sur une source judiciaire, les gendarmes ont déclaré aux enquêteurs : « nous avons employé la force strictement nécessaire pour le maîtriser », ajoutant : « il a pris le poids de nos corps à tous les trois au moment de son interpellation »¹⁰⁷. L'avocat de la famille déclare avoir déposé plainte le jeudi 1^{er} août 2016 « pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »⁹⁶ et avoir « demandé en même temps le dépaysement du dossier afin qu'il soit instruit dans de meilleures conditions et en toute impartialité »⁹⁶.



Plaquage ventral lors d'une opération de police.

En 2016, selon l'ACAT (Action chrétienne pour l'abolition de la torture), le plaquage ventral « a fait au moins huit morts ces dix dernières années¹⁰⁸ » et a été soumis à certaines conditions en Suisse et en Belgique, de même qu'il est interdit pour les forces de l'ordre de New York et de Los Angeles¹⁰⁹. En France, Dominique Baudis, Défenseur des droits, dans une décision d'avril 2012 insiste sur la dangerosité de cette technique¹¹⁰. En 2011, Amnesty International dénonce son utilisation, invoquant notamment le fait que face à un individu agité, « un agent de la force publique aura tendance à exercer [...] une compression supplémentaire, afin de maîtriser la personne, compromettant davantage encore ses possibilités de respirer¹¹⁰ ».

En septembre 2016, des éléments de l'enquête, et notamment l'audition par l'IGGN du chef de la patrouille, semblent confirmer la thèse de l'étouffement¹¹¹. Selon la juriste spécialisée dans les droits de l'homme Aline Daillère, quatre morts en France lors d'interpellations sont imputables à cette technique, les précédents datant de 2007, 2008 et 2015¹⁰⁹. Cependant, l'expertise médicale de synthèse réalisée en septembre 2018 conclut que l'homme, atteint de drépanocytose, est mort des suites de l'effort physique réalisé lors de sa fuite devant les forces de l'ordre. Cette conclusion est contestée par la famille d'Adama Traoré⁵² qui rappelle que toutes les expertises, dont l'expertise de synthèse de 2018, ont reconnu que le

mécanisme d'asphyxie positionnelle avait joué un rôle dans le décès d'Adama Traoré. Deux d'entre elles affirment qu'il s'agissait de l'unique cause de décès⁴².

Le quotidien *Le Monde* revient sur l'utilisation du terme de « plaquage ventral » dans le cadre de l'affaire Traoré. En effet, les avocats des gendarmes refusent l'utilisation de ce terme et préfèrent parler de contrôle costal dorsal. Cependant, d'après l'article, les avocats des gendarmes entendent l'expression de « plaquage ventral » au sens rugbyistique du terme. Or, en France, comme le rappelle notamment l'ACAT, un plaquage ventral ne se caractérise pas nécessairement par l'action d'amener quelqu'un au sol mais bien par le fait de « plaquer et maintenir une personne ventre au sol, tête tournée sur le côté », ce qui, selon *Le Monde*, apparenterait donc la technique d'immobilisation appliquée par les gendarmes sur Adama Traoré à un plaquage ventral¹¹².

Écueils de l'instruction

De nombreuses voix s'interrogent quant à la manière dont l'instruction est menée. En effet, en mai 2020, près de quatre ans après les faits, deux témoins-clés n'ont toujours pas été entendus par les juges d'instruction malgré les demandes de l'avocat de la famille ou du Défenseur des droits. Menant une enquête indépendante du Parquet sur ces faits, il signale des difficultés à obtenir communication de pièces du dossier. Ainsi, en juin 2020, quinze mois après sa demande de transmission, il déplore ne pas avoir eu copie de la contre-expertise réalisée à l'initiative de la famille¹¹³.

L'avocat Yassine Bouzrou relève également les versions évolutives des gendarmes : « Dans une première version des faits, les gendarmes indiquent qu'ils sont à trois sur le corps d'Adama Traoré. Dans une deuxième version, lorsqu'ils sont entendus par les juges d'instruction, ils indiquent qu'il n'y a qu'un seul gendarme qui met ses deux genoux sur le dos d'Adama Traoré et que les deux autres se contentent de tenir les jambes et les bras. Et dans une troisième version, ils indiquent qu'ils l'ont seulement menotté, ce qui est totalement inadmissible, ces gendarmes sont des menteurs parce qu'ils donnent trois versions différentes. »¹¹⁴.

Pourtant, malgré ces déclarations changeantes et le débat quant à la réalisation d'un plaquage ventral sur Adama Traoré, les demandes de reconstitution ont été rejetées par les juges chargés du dossier en avril 2019, puis par la cour d'appel de Paris le 27 février 2020, bien que la procureure générale près la cour d'appel de Paris avait rendu, en juillet 2019, un réquisitoire favorable à la tenue de cette reconstitution, et que l'inspection générale de la Gendarmerie nationale (IGGN) avait plaidé, dès 2016, en sa faveur¹¹⁵.

Par ailleurs, un troisième témoin n'avait en 2020, toujours pas été identifié, ni par la justice, ni par l'IGGN. Il s'agit de l'homme intervenu pour libérer Adama Traoré après sa première interpellation le 16 juillet 2016¹¹⁶. L'analyse des traces de son sang provoquées par un coup de poing du gendarme pour tenter de contenir l'individu n'ont pas permis de l'identifier¹¹⁶. Me^e Bouzrou dénonce le fait qu'« aucune investigation n'a été réalisée » car, selon lui, ce témoin pourrait éclairer la justice sur des points importants, notamment sur « le mystère du démenottage partiel d'Adama Traoré »¹¹⁶.

Le débat autour des différentes expertises questionne l'instruction. Comme le rapportait le quotidien *Le Monde*, la contre-expertise déposée par la famille et réalisée par « quatre éminents spécialistes de médecine interne officiant dans des grands hôpitaux parisiens »¹¹⁷ n'avait pas été prise en considération par les juges au même titre que les expertises judiciaires. En effet, les juges avaient avancé que les médecins interrogés n'avaient pas prêté serment et ne figuraient pas sur les listes officielles d'experts. Cependant, les juges d'instruction missionnaient également pour une nouvelle expertise des médecins non inscrits sur les listes officielles d'experts. Pour Nicolas Chapuis, les juges, « en nommant à leur tour trois médecins dont deux ne figurent pas sur ces registres, accréditent l'idée que l'affaire est un casse-tête autant pour la justice que pour la médecine¹¹⁸ ».

L'avocat pénaliste Henri Leclerc, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, s'alarmait de la

lenteur de cette instruction et déclarait en 2020 : « Cette affaire dure depuis quatre ans : ça, c'est grave ». Il regrettait que la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, n'ait pas impulsé le parquet de Paris pour que l'instruction avance plus rapidement¹¹⁹.

Avocats des parties

L'avocat de la famille Traoré est, depuis 2016, Yassine Bouzrou. Il est à l'origine de plusieurs demandes d'actes (reconstitution, auditions de témoins-clés, recherches sur les antécédents des gendarmes interpellateurs, etc.) et obtient, notamment, le dépaysement de l'affaire. En mars 2019, il dépose une contre-expertise indépendante révélant que c'est bien le plaquage ventral qui est à l'origine du décès d'Adama Traoré, ce qui permet de relancer l'instruction.

Rodolphe Bosselut, avocat de deux des gendarmes mis en cause, est par ailleurs un des avocats de Marine Le Pen¹²⁰, il collabore à *Causeur*¹²¹ et *Atlantico*¹²². M^e Sandra Chirac-Kollarik et M^e Pascal Rouiller défendent le troisième gendarme mis en cause dans le décès d'Adama Traoré²⁵.

Réactions et communication de la famille

Adama Traoré est issu d'une famille très nombreuse. Son père, Mara-Siré Traoré, chef de chantier d'origine malienne, a eu dix-sept enfants de quatre mères différentes (« deux Blanches, successivement, puis deux Noires, en même temps »)¹²³ et a fait de sa famille une famille soudée^{123,4}. Lorsqu'il meurt en 1999, c'est l'une de ses filles, Assa Traoré, qui endosse le rôle de chef de famille et qui s'occupe de ses frères et sœurs^{123,4}. Au lendemain de la mort d'Adama Traoré, Assa est choisie par sa famille comme porte-voix¹²³. Mère de trois enfants, elle est éducatrice à Sarcelles (Val-d'Oise), dans une fondation de protection de l'enfance^{123,4}. Immédiatement après la mort de son frère, Assa Traoré affirme qu'il s'agit d'une bavure policière. Elle réclame des précisions à la Justice, et demande aux médias de ne pas en rester à la version des pouvoirs publics^{123,4}. Elle dit ne pas vouloir servir d'autre cause, la lutte contre le racisme ou les violences policières par exemple, car ce n'est pas son combat. Elle garde donc ses distances avec les associations et ne s'affiche pas aux côtés de personnalités politiques^{123,124,4}. Si Assa Traoré a des mots très sévères pour les gendarmes qui ont interpellé Adama, pour le procureur de la République et pour Nathalie Groux, la maire de Beaumont-sur-Oise, elle appelle aussi au calme les personnes qui soutiennent sa famille, et elle condamne les violences¹²⁴.

Assa Traoré interpelle le président de la République François Hollande le 28 septembre 2016 au sujet des violences policières¹²⁵.

D'autres membres de la fratrie sont également impliqués dans le combat de la famille « pour la vérité »¹²³, réunie au sein du Comité vérité et justice pour Adama¹²⁶. Lassana le grand frère ; Youssouf et Yacouba, qui s'occupent de la logistique et notamment des tee-shirts, Hawa, sœur jumelle d'Adama, qui organise des événements de soutien en province, Samba, qui met en place une équipe de médiateurs dans le quartier de Boyenval et qui, contre l'avis du préfet, y organise des rondes le soir à partir de 20 heures pour que le quartier garde son calme^{123,124}.



Assa Traoré, sœur d'Adama Traoré, en juillet 2018.



Graffiti « Pas de justice, pas de paix », lors de la manifestation du 2 juin 2020.

En 2017, Assa Traoré publie avec Elsa Vigoureux le livre *Lettre à Adama*, aux éditions du Seuil. En avril 2019, Assa Traoré publie un nouveau livre, écrit avec le sociologue Geoffroy de Lagasnerie, *Le Combat Adama*, aux éditions Stock¹²⁷. Elle y soutient la thèse que son frère Adama aurait été une victime du racisme systémique¹²⁸.

Tribune « J'accuse »

Le 17 juillet 2019, Assa Traoré publie sur Facebook une tribune appelée *J'accuse* ! (en référence à celle publiée par Émile Zola en 1898) dans laquelle elle cite nommément trois gendarmes impliqués dans l'arrestation mortelle de son frère¹²⁹ et les accuse « d'avoir tué [son] frère Adama Traoré en l'écrasant avec le poids de leurs corps », « de ne pas (l')avoir secouru » et « d'avoir refusé de (le) démenotter en affirmant qu'il simulait »¹³⁰.

Les gendarmes portent plainte contre cinq publications du second semestre 2019. Si trois d'entre elles sont écartées par le tribunal, Assa Traoré est relaxée en première instance d'avoir porté atteinte à la présomption d'innocence concernant deux autres publications¹³¹ et les gendarmes condamnés aux dépens à 2 000 € par une ordonnance du 3 juillet 2020. Leurs avocats annoncent leur intention d'entamer un recours¹³². Le 26 février 2021, la Cour d'appel de Paris condamne Assa Traoré pour avoir « porté atteinte à la présomption d'innocence » des gendarmes ayant procédé à l'arrestation de son frère, dans des messages publiés sur la page Facebook du comité *La Vérité pour Adama*. La Cour ordonne la suppression de deux des cinq messages poursuivis, la publication d'un communiqué de justice évoquant cette condamnation et le versement de 4 000 euros de frais de justice aux gendarmes. Elle déboute les gendarmes de leur demande de 15 000 euros de dommages et intérêts chacun¹³³.

Poursuivie également pour diffamation, elle dit en mai 2021 continuer à assumer ce texte : « Si la justice française à laquelle j'étais censée faire confiance avait fait le travail nécessaire, peut-être qu'à ce moment-là, je n'aurais pas eu envie d'écrire cette lettre »¹³⁰, Assa Traoré est en revanche relaxée 1^{er} juillet 2021 par la 17^e chambre du tribunal judiciaire de Paris : « l'excès du propos tenu par Assa Traoré, sur un ton provocateur, et la force des accusations portées contre les gendarmes alors même qu'ils n'étaient ni jugés ni mis en examen doivent nécessairement être appréhendés à la lumière des circonstances de leur publication et du combat personnel et militant ainsi mené par la prévenue »¹³⁴.

Affaires impliquant d'autres membres de la famille Traoré

Plusieurs des frères d'Adama Traoré ont des démêlés avec la justice — Bagui, Yacouba, Youssouf, Samba et Serene Traoré — notamment pour des délits commis lors des émeutes ayant suivi le décès de leur frère.

Dans une affaire d'extorsion de fonds avec violences sur personne vulnérable pour laquelle Bagui (déjà condamné à 19 reprises¹³⁵) était recherché par les gendarmes lors du décès d'Adama, il est condamné à 30 mois de prison le 25 avril 2018. À l'audience, alors que ses co-prévenus (dont sa compagne Sarah) reconnaissent les faits, Bagui affirme que ce sont les gendarmes qui ont dicté leurs aveux¹³⁶. Le 23 mai 2019, Bagui est condamné à un an de prison ferme pour trafic de stupéfiants par le tribunal correctionnel de Pontoise tandis que son frère Youssouf, présenté comme « un des organiseurs principaux » d'un trafic « d'ampleur régionale » est condamné à deux ans et demi de prison¹³⁷. Poursuivi pour outrage à agent public supposé commis le 25 juillet 2016, il est relaxé le 23 février 2018 par le tribunal de Pontoise, les constatations techniques étant en contradiction avec la plainte du gendarme¹³⁸.

À la suite des violences commises à Beaumont-sur-Oise les jours suivant la mort de son frère Adama, Bagui Traoré est placé en garde à vue 28 février 2017 : il est alors suspecté d'avoir ouvert le feu sur les gendarmes pendant les émeutes. Une information judiciaire est ouverte pour tentatives d'assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique¹³⁹. Mis en examen depuis mars 2017 pour tentative d'assassinat sur personnes dépositaires de l'autorité publique, Bagui est renvoyé devant un tribunal par un

juge d'instruction mais le délit de violences volontaires, mais à la suite de l'appel du parquet de Pontoise, le 2 juillet 2019 la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles ordonne un renvoi devant une cour d'assises pour « tentative d'assassinat » au côté de cinq autres personnes¹⁴⁰. Le 9 juillet 2021, Bagui Traoré est acquitté des charges pour lesquelles il est poursuivi : dans son réquisitoire, l'avocate générale estime qu'il n'y avait « pas de preuves », alors que l'ancien juge antiterroriste Marc Trévidic juge que « personne, ni dans la procédure ni à l'audience, n'a indiqué l'avoir vu tirer sur des forces de l'ordre ou même s'être tenu à proximité d'un tireur. De même, personne ne l'a entendu donner des consignes ou avoir fourni une arme à feu. L'enquête en était restée aux simples hypothèses et un débat sur de simples hypothèses a certainement sa place dans un bureau d'enquêteurs mais pas devant une cour d'assises »^{141, 142}.

En novembre 2017, son frère Yacouba Traoré est incarcéré pour l'incendie d'un bus lors de ces soirées ayant suivi le jour de la mort d'Adama Traoré¹⁴³. Yacouba Traoré est libéré en octobre 2017, mais placé en détention provisoire le 16 novembre suivant dans l'affaire de l'incendie d'un bus à Beaumont-sur-Oise¹⁴⁴. Le 15 octobre 2018, il est condamné à 3 ans de prison ferme pour l'incendie de ce bus¹⁴⁵. Le parquet fait appel, ayant requis 6 ans de prison¹⁴⁶, mais la peine de 3 ans est confirmée en appel le 2 avril 2019¹⁴⁷.

Plusieurs frères d'Adama Traoré sont interrogés pour avoir agressé en février 2017 le codétenu d'Adama l'ayant accusé de viol¹⁴⁸. Yacouba Traoré est condamné le 15 mars 2017 par le tribunal de grande instance de Pontoise à 18 mois de prison ferme pour avoir roué de coups avec une planche en bois et fracturé le nez de l'accusateur de viol dans un « guet-apens », selon le procureur¹⁴⁹, et son complice à 15 mois, ainsi pour tous deux qu'à une interdiction de séjour de deux ans dans le Val-d'Oise^{149, 150}. À l'issue de l'audience, Assa Traoré affirme « C'est la même juge qui est sur l'affaire depuis le début » estimant qu'« il y a un problème entre cette juge et la famille Traoré »¹⁴⁹.

En chemin vers la première manifestation contre la mort d'Adama Traoré, un manifestant se voit reprocher d'aller soutenir « un violeur » par un fonctionnaire de police¹⁵¹. L'accusation étant filmée, la famille porte plainte pour diffamation et le policier est cité à comparaître en septembre 2020¹⁵². En mai 2021, le policier est relaxé, le tribunal jugeant notamment que « l'intention de nuire n'est pas établie »¹⁵³.

Le 19 avril 2018, Serene Traoré, autre frère d'Adama Traoré, est condamné à 4 mois de prison ferme et 600 euros d'amende pour outrage, trois jours après la mort de son frère, à l'encontre de la maire de Beaumont-sur-Oise¹⁵⁴. Le comité Adama, dirigé par Assa Traoré, déclare en avril 2018 voir dans la condamnation de Serene Traoré « un acharnement contre la famille Traoré et ses soutiens¹⁵⁴. »

Samba Traoré est condamné le 30 mai 2018 en comparution immédiate, à quatre ans de prison, dont 18 mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans pour violences avec arme contre un épicier du quartier de Boyenval à Beaumont-sur-Oise. L'agression a pour origine une bagarre de chiens. La victime a reçu un coup de manche à balai à la tête qui a provoqué un arrêt cardiaque et 45 jours d'ITT provisoire à la victime. À l'audience, la victime indique avoir reçu la visite à l'hôpital de Samba Traoré venu s'excuser mais aussi d'Assa Traoré accompagnée d'un homme. Il affirme que ce dernier lui aurait proposé de l'argent « au nom du collectif Vérité pour Adama »¹⁵⁵.

Le 13 septembre 2020, un cousin d'Adama Traoré se noie dans la Seine à Bougival (Yvelines) en tentant d'échapper à la police après un possible vol de motos. Une enquête est confiée à l'IGPN pour faire la lumière sur les circonstances du décès, tandis que la sureté urbaine de Saint-Germain-en-Laye enquête sur le vol de motos¹⁵⁶.

Un frère d'Assa Traoré, Youssouf, est poursuivi pour « violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique » supposées commises en marge de la manifestation organisée le 8 juillet 2023 à Paris¹⁵⁷.

Réactions en France et à l'étranger

Manifestations

Premières manifestations (2016)

Immédiatement après la mort d'Adama Traoré, plusieurs nuits d'échauffourées ont lieu à Beaumont-sur-Oise et dans les communes avoisinantes. Une marche blanche rassemble plus de 1 500 personnes le 22 juillet, dans les rues de la commune¹⁵⁸.

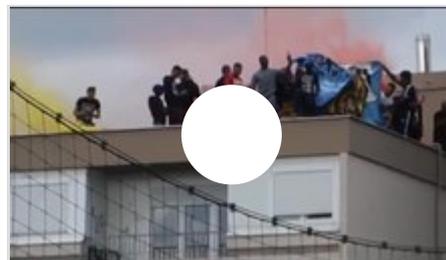
Puis, à l'appel de la famille du défunt, 600 personnes⁹⁷ se rassemblent à proximité de la gare du Nord à Paris le 30 juillet 2016. Cependant, la manifestation ayant été déclarée seulement le vendredi 29 juillet à la préfecture de police de Paris, alors que le délai avant de manifester était d'au minimum trois jours, le cortège est bloqué par une quarantaine de CRS¹⁵⁹.

Manifestations du collectif « Justice pour Adama » de 2017 à 2021

Le 5 novembre 2016 une manifestation à Paris regroupe 800 personnes, aux slogans « Justice pour Adama » et « Faisons front contre l'impunité des gendarmes »¹⁶⁰.

Le 17 novembre 2016, des incidents se produisent en marge d'un conseil municipal de la commune de Beaumont-sur-Oise où la maire voulait faire approuver la prise en charge par la commune des frais de justice à la suite de sa plainte en diffamation envers Assa Traoré, la sœur d'Adama, qui avait accusé Nathalie Groux d'être « du côté des gendarmes, ce qui veut dire du côté de la violence policière »¹⁶¹. Des proches de la famille sont empêchés d'accéder à la salle, celle-ci étant pleine, le ton monte, une policière municipale se plaint de violences ; au même moment, des affrontements ont lieu dans le quartier Boyenval entre la gendarmerie et des personnes du quartier. La réunion est finalement annulée faute de quorum, les élus d'opposition étant sortis de la salle pour calmer les personnes cherchant à rentrer¹⁶². D'autres incidents éclatent à Beaumont-sur-Oise dans les jours qui suivent, notamment à la suite de l'incarcération de deux frères Traoré suspectés d'outrage à agent¹⁶³ (Youssef sera condamné pour outrages et menaces de mort tandis que Bagui est condamné pour outrages et violences à l'égard de policiers municipaux et gendarmes mais fait appel¹⁶⁴ ; il est condamné à six mois de prison ferme en appel¹⁶⁵) ; la sœur du défunt appelle au calme tout en s'interrogeant sur le jeu des autorités qui rajouterait de l'huile sur le feu¹⁶⁶.

Le 22 juillet 2017, mille personnes manifestent de la gare de Persan - Beaumont au quartier de Boyenval à Beaumont-sur-Oise pour le premier anniversaire de la mort d'Adama Traoré¹⁶⁷. À l'occasion de la manifestation « marée populaire » initiée par François Ruffin le 26 mai 2018, le collectif de soutien à Adama Traoré annonce qu'il défilera dans le cortège de tête. Pour le porte-parole du comité Adama, Youcef Brakni, « On a des comptes à demander à la gauche, l'heure du bilan est là. Elle ne comprend que le rapport de force politique »¹⁶⁸.



Vidéo de la *Marche pour Adama* de 2017.



Marche pour Adama en 2018.



Discours d'Assa Traoré lors de la *Marche pour Adama* de 2018.

Quelques milliers de personnes manifestent le 21 juillet 2018 de la gare de Persan - Beaumont au quartier de Boyenval en présence de personnalités comme Éric Coquerel, Benoît Hamon, Esther Benbassa ou Philippe Poutou. Assa Traoré dénonce les lenteurs de la Justice : « Les gendarmes n'ont toujours pas été auditionnés »¹⁶⁹.

Le 20 juillet 2019, pour la troisième marche anniversaire de la mort d'Adama Traoré, de 1 500 personnes selon les gendarmes à 5 000 selon les organisateurs¹⁷⁰, manifestent de nouveau de la gare au quartier de Boyenval. Cette marche est marquée par une présence de Gilets noirs¹⁷¹ et de Gilets jaunes — que le comité Adama avait appelé à soutenir dès la fin 2018 lors du troisième samedi de mobilisation¹⁷² — à l'occasion de l'acte 36 de leur mouvement, en présence de figures comme Maxime Nicolle, Priscillia Ludosky et Jérôme Rodrigues. Le porte-parole Youcef Brakni salue cette convergence, déclarant : « On a vraiment réussi à faire quelque chose d'inédit, à faire déplacer tout le monde dans les quartiers populaires, en banlieue »¹⁷³.

Par un important travail de terrain activement relayé sur les réseaux sociaux, une grande sœur charismatique, des militants expérimentés et des soutiens médiatiques (les acteurs Omar Sy et Almamy Kanouté, le sociologue et philosophe Geoffroy de Lagasnerie, l'écrivain Édouard Louis, le réalisateur Ladj Ly, des rappeurs Yousoupha et Kery James), le comité Adama devient progressivement une cause fédératrice¹⁷⁴. Une cagnotte en ligne est lancée le 17 décembre 2017 sur la plateforme en ligne Okpal par le comité Adama, qui dit vouloir s'en servir pour faire face aux nombreuses procédures judiciaires en cours autour de la mort d'Adama Traoré, mais aussi autour de ses frères, Bagui, Yacouba et Yousouf. La collecte de fonds franchit la barre des 200 000 euros en juin 2020. Le pic de dons le plus significatif apparaît peu de temps après la meurtre de George Floyd, le jour de la manifestation organisée par le comité Adama devant le tribunal de grande instance de Paris contre les « violences policières » et le racisme, le 2 juin 2020 : ce seul jour-là, la cagnotte se voit verser 48 982 euros de dons, soit près d'un quart du montant total récolté depuis son ouverture¹⁷⁵. Le 19 juillet 2020, date de clôture affichée sur Okpal, la cagnotte est prolongée d'un an, soit jusqu'au 20 juillet 2021. Après le pic de juin 2020, les dons sont peu à peu redescendus pour revenir à un niveau proche mais supérieur à celui qui demeurait avant juin 2020¹⁷⁶.

Le 18 juillet 2020, pour la quatrième marche anniversaire, plusieurs milliers de personnes (dont l'acteur Omar Sy, l'humoriste Malik Bentalha et le musicien DJ Snake) manifestent de Persan à Beaumont-sur-Oise à l'appel du Comité Adama et d'Alternatiba, une des principales organisations du mouvement pour le climat, au nom d'une lutte commune contre les inégalités^{177, 178}.

Le 17 juillet 2021, la cinquième marche anniversaire du décès d'Adama Traoré de Parsan à Beaumont-sur-Oise doit être suivie d'un concert de soutien à la famille avec des artistes comme Yousoupha, Wejdene, Hatik ou VegeDream¹⁷⁹.

Manifestations de juin 2020

En réaction à l'expertise médicale du 29 mai 2020 qui écarte la responsabilité des gendarmes, le collectif *Vérité pour Adama* appelle à un rassemblement le 2 juin devant le tribunal judiciaire de Paris. Dans le contexte des protestations consécutives au meurtre de George Floyd aux États-Unis et malgré son interdiction par la préfecture de police sur la base du « décret du 31 mai 2020 relatif à l'état d'urgence sanitaire, qui proscrit tout rassemblement, dans l'espace public, de plus de dix personnes »¹⁸⁰, la manifestation mobilise 20 000 personnes selon la police^{181, 182}, 22 à 25 000 selon le renseignement intérieur¹⁸³ ou 60 000 selon les organisateurs¹⁸⁴. Le rassemblement se déroule dans le calme malgré quelques incidents « sporadiques » au moment de la dispersion¹⁸⁵. Le nombre de manifestants prend de court le renseignement, qui s'attendait, d'après le *Canard enchaîné*, à un rassemblement de 500 à

1 000 manifestants¹⁸⁵. Le préfet de police Didier Lallement effectue un signalement au Procureur de la République pour l'organisation d'une manifestation interdite¹⁸⁵.

D'autres manifestations ont lieu simultanément à Lille (avec le collectif Séлом et Matisse, 2 500 personnes selon la police¹⁸⁶), Lyon (1 200 à 2 500 personnes¹⁸⁷) et Marseille (500¹⁸⁸ à 1 800 personnes¹⁸³)¹⁸⁹. D'autres rassemblements sont organisés dans les jours qui suivent à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Rennes ou Toulouse, qui rassemblement chacun quelques milliers de manifestants^{190, 191, 192}. Le samedi 6 juin, l'Intérieur décompte plus de 23 000 manifestants dans toute la France¹⁹².

Le 8 juin, la ministre de la Justice Nicole Belloubet demande à échanger avec la famille Traoré, mais celle-ci refuse en rappelant qu'elle « qu'elle attend des avancées judiciaires, et non des invitations à la discussion qui n'auraient aucune finalité procédurale » et appelle à un rassemblement le 13 juin au départ de la place de la République^{193, 194}.

Le samedi 13 juin 2020, une nouvelle manifestation est organisée par le comité *Vérité pour Adama*. Le départ du défilé est situé place de la République. Censé se diriger vers la place de l'Opéra, le défilé est, au dernier moment, bloqué sur ordre du préfet de Police¹⁹⁵. Les manifestants, bien que statiques, sont nombreux : 129 000 selon les estimations du géomètre mapchecking.com^[réf. nécessaire], 120 000 selon les organisateurs, 15 000 selon la police¹⁹⁶. Plusieurs milliers des personnes se rassemblent aussi à Lyon, à Nantes et dans d'autres villes françaises¹⁹⁷.

Vers 14 h 30, neuf militants identitaires d'extrême droite installés sur un toit donnant sur la place de la République déploient une banderole dénonçant ce qu'ils nomment le « racisme antiblanc »¹⁹⁸. À ce moment des cris de « sales juifs » proférés par une à trois personnes sont filmés par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*¹⁹⁹. La Préfecture de police signale ces faits à la Justice²⁰⁰.



Manifestation du 2 juin 2020 à Paris.



Banderole dans le 20^e arrondissement de Paris : « « Je n'arrive plus à respirer. » Adama Traoré. George Floyd. »

Manifestation du 8 juillet 2023 à Paris

En juillet 2023, la marche annuelle en mémoire d'Adama Traoré prévue le samedi 8 juillet à Persan et Beaumont-sur-Oise est interdite par la Préfecture du Val-d'Oise par craintes de débordements²⁰¹. La préfecture a interdit également les rassemblements de plus de cinq personnes sur les deux communes et ordonne la fermeture de plusieurs gares, dans les communes de Persan, Nointel-Mours, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Bornel Belle-Église et Chambly²⁰². Le tribunal administratif rejette le recours des organisateurs, au motif que dans le retour au calme suivant les émeutes consécutives à la mort de Nahel Merzouk reste « extrêmement récent [et] ne permet de présumer que tout risque de trouble à l'ordre public ait disparu »²⁰².

Assa Traoré appelle alors à un rassemblement place de la République à Paris, ce qui lui vaut d'être poursuivie pour organisation d'une manifestation non déclarée, bien que le rassemblement se soit déroulé dans le calme^{203, 204}. Le frère d'Assa Traoré, Youssef, est violemment interpellé par la police au moment de la dispersion, le plaquage ventral lui causant des fractures. Après avoir été hospitalisé, il est libéré le lendemain et son avocat annonce avoir déposé plainte pour violences volontaires. Youssef Traoré serait lui accusé d'avoir « porté un coup » à une commissaire de police au début du rassemblement²⁰⁵.

Un cumul de cinq plaintes vise Youssouf Traoré pour « violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique, menaces, rébellion » pour des faits commis pendant la manifestation et au moment de son interpellation ¹⁵⁷ et trois autres contre Assa Traoré pour « outrage et violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique » dans le cadre de l'enquête ouverte pour « organisation d'une manifestation interdite sur la voie publique »¹⁵⁷. Une enquête administrative est diligentée pour des violences commises par des policiers sur trois journalistes qui filmaient cette interpellation²⁰⁶, deux ayant déposé plainte contre les forces de l'ordre¹⁵⁷.

Manifestation du 5 septembre 2023 à Paris

Après le non-lieu prononcé par les juges d'instruction pour trois gendarmes impliqués dans l'affaire Adama Traoré, le collectif La Vérité pour Adama appelle à une manifestation place de la République le 5 septembre 2023²⁰⁷. Bien que non autorisée, la manifestation se déroule sans incident. Assa Traoré annonce faire appel contre le non-lieu, expliquant notamment que l'instruction a été close avant que la cour d'appel de Paris ne se prononce sur sa demande d'une reconstitution²⁰⁸.

Interventions publiques en lien avec l'affaire

En août 2016, le président de SOS Racisme, Dominique Sopo, pointe dans une lettre ouverte plusieurs défauts dans la façon de procéder des autorités pendant et après l'événement. Il dénonce les imprécisions dans le discours du procureur, ainsi que plusieurs points obscurs, dont l'inaction des gendarmes en voyant Adama Traoré faire un malaise²⁰⁹. Acrimed dénonce, quant à elle, le temps de 23 secondes seulement consacré à l'affaire dans le journal télévisé de France 2 du 30 juillet, se situant, selon elle, « entre approximations et contre-vérités ». Elle déplore que la chaîne y consacre aussi peu de temps et donne à cet événement l'image d'une affaire déjà classée²¹⁰.

L'affaire Adama Traoré donne lieu à des prises de positions très polarisées entre la gauche et la droite. Ainsi, le meneur de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon dénonce le 9 août 2016 une « tendance à la militarisation de l'action policière », affirmant qu'« on ne doit pas mourir dans une interpellation »²¹¹.

De manière opposée, l'ancienne députée RN Marion Maréchal dénonce en juin 2020 la « propagande et la subversion des esprits opérés », selon elle, par les défenseurs d'Adama Traoré²¹². En janvier 2017, le magazine Valeurs actuelles publiait une enquête qui remet en cause la version de la famille Traoré et révélant qu'au moment de son interpellation, Adama Traoré avait sur lui 1 300 euros en liquide et une petite quantité de cannabis²¹³.

De manière moins tranchée, après la manifestation du 2 juin 2020 à Paris regroupant 20 000 à 40 000 personnes, alors que le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner condamne les violences à l'issue du rassemblement, le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume demande que la lumière soit faite sur cette affaire par l'État et la Justice²¹⁴.

Plusieurs artistes, notamment Rohff, Kery James, Soprano, Youssoupha, Nekfeu, Joey Starr, Sofiane, Kalash Criminel, Arsenik ou encore Omar Sy, ont apporté leur soutien à la famille du défunt²¹⁵. Le 2 février 2017, un certain nombre d'entre eux (KJ, Youssoupha, Medine, Sofiane, Dosseh, Mac Tyer, Lino) organisent à la Cigale un concert de soutien « Justice pour Adama ». Le rappeur Black M, qui n'était pas à l'affiche y fait une apparition surprise²¹⁶. Soutien depuis 2016, le comédien Omar Sy dénonce le 4 juin 2020 « [la peur] de mourir entre les mains des forces de l'ordre ». Il en appelle à « la remise en cause d'un système qui ne peut prétendre à la justice sans mettre fin à l'impunité organisée qui sévit depuis des décennies » et déclare : « Nous aspirons tous à une police digne de notre démocratie, une police qui protège sa population, sans distinction de couleur de peau ou de provenance sociale^{217,218} ».

Dans le clip de son titre *Je suis chez moi*, sorti en août 2016, le rappeur Black M porte à plusieurs reprises

un t-shirt « Justice pour Adama, sans justice vous n'aurez jamais la paix »^[1]. Lors de la diffusion du clip sur la chaîne W9, celle-ci décide de flouter le t-shirt et son message, provoquant une polémique. Plusieurs médias critiquent le choix éditorial de la chaîne^[20],^[21].

Comparaisons avec les violences policières aux États-Unis

Dès 2016, des rapprochements sont faits entre la situation aux États-Unis et en France, notamment par le biais racial des victimes de contrôles policiers, alors que le collectif *Justice pour Adama* est comparé avec le mouvement américain *Black Lives Matter*^[22].

Ces comparaisons reprennent à la suite de la meurtre de George Floyd en mai 2020 et les manifestations organisées dans les deux pays^[23].

Ainsi, le slogan *Pas de justice, pas de paix* très utilisé par le collectif *Vérité pour Adama*^[24] est apparu aux États-Unis après le meurtre de Michael Griffith (en), en 1986 à New York^[25],^[26] avant d'être repris en France dans les années 1990 par le Mouvement de l'immigration et des banlieues^[27].

Projet de film

Il était annoncé que le groupe de rap La Rumeur préparait un film documentaire sur l'affaire Adama Traoré, dont la sortie était prévue en 2021^[28].

Écho international

La mort d'Adama Traoré et les manifestations consécutives font l'objet d'une reprise internationale dès 2016 et 2017 comme dans le *Washington Post*^[29], le *Daily Mail*^[30], *The Guardian*^[31], le *Bangkok Post*^[32], *Al Jazeera*^[33], le *New York Times*^[34], la *Neues Deutschland*^[35], *Le Soir*^[36], la *Tribune de Genève*^[37].

Une médiatisation importante est également relevée en 2020 au moment des rassemblements organisés du comité Adama de manière concomitante avec le meurtre de George Floyd^[38].

Dans son numéro du 11 décembre 2020 consacré aux personnalités qui ont marqué l'année, le magazine *Time* désigne Assa Traoré comme « *Guardian of the Year* », aux côtés d'associations anti-racistes^[39].

Notes et références

- Mairam Guissé et Nelly Terrier, « Assa Traoré, l'anti-racisme en mode combat (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/racisme-et-violences-policieres-assa-traore-la-c-ombattante-27-06-2020-8343105.php>) », sur *leparisien.fr*, 29 juin 2020 (consulté le 3 août 2020)
- « Hawa, sœur jumelle d'Adama Traoré : « Il a fallu 4 ans pour que les choses bougent… » (<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2020/06/10/hawa-s-oeur-jumelle-d-adama-traore-il-a-fallu-4-ans-pour-que-les-choses-bougent>) », sur *ledauphine.com*, 10 juin 2020 (consulté le 3 août 2020)
- Fanny Marlier, « Il s'appelait Adama Traoré : portrait d'un jeune homme mort à 24 ans (<https://www.lesinrocks.com/actu/il-sappelait-adama-portrait-intime-dadama-traore-147442-09-04-2019/>) », sur *lesinrocks.com*, 17 mars 2021 (consulté le 10 août 2023)

4. Amélie Quentel, « Assa Traoré : Le droit de savoir » (http://www.liberation.fr/france/2016/09/06/assa-traore-le-droit-de-savoir_1486795), publié le 6 septembre 2016 sur le site de *Libération*
5. Timothée Boutry, « Les dernières minutes d'Adama Traoré (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/les-dernieres-minutes-d-adama-traore-02-08-2016-6010063.php>) », sur *leparisien.fr*, 3 août 2016 (consulté le 10 août 2023).
6. « Mort d'Adama Traoré : le récit de son interpellation (<https://www.lavoixdunord.fr/29209/article/2016-08-01/mort-d-adama-traore-le-recit-de-son-interpellation>) », sur *lavoixdunord.fr*, 1^{er} août 2016 (consulté le 27 juillet 2020).
7. « Les mensonges de l'affaire Adama Traoré : contre-enquête sur une instrumentalisation (<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/faits-divers/les-mensonges-de-laffaire-adama-traore-contre-enquete-sur-une-instrumentalisation-120185?page=0>) », sur *valeursactuelles.com*, 5 juin 2020 (consulté le 24 juillet 2020).
8. « Val-d'Oise : Champagne, village secoué par le choc de la mort d'Adama (<https://www.marianne.net/societe/val-doise-champagne-village-secoue-par-le-choc-de-la-mort-dadama>) », sur *Marianne*, 25 juillet 2016.
9. Louis de Ragueneil, « La galaxie de la famille Traoré », *Valeurs Actuelles*, 11 mars 2019 (lire en ligne (<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/la-galaxie-de-la-famille-traore-104805>))
10. Samuel Laurent, « Un ex-codétenu d'Adama Traoré, qui l'accusait d'agressions sexuelles, indemnisé par une commission (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/07/24/un-ex-codetenu-d-adama-traore-qui-l-accusait-d-agressions-sexuelles-indemnie-par-une-commission_6047165_3224.html) », sur *lemonde.fr*, 24 juillet 2020 (consulté le 26 juillet 2020)
11. Marie Barbier, « Adama Traoré "Mon frère a droit à la justice" (<https://www.humanite.fr/adama-traore-mon-frere-droit-la-justice-614698>) », sur *humanite.fr*, 31 août 2016 (consulté le 22 juillet 2019).
12. « Val-d'Oise. L'ex-codétenu d'Adama Traoré, qui l'avait accusé d'agressions sexuelles, indemnisé par la justice (https://actu.fr/ile-de-france/beaumont-sur-oise_95052/val-d-oise-l-ex-co-detenu-d-adama-traore-qui-l-avait-accuse-d-agression-s-sexuelles-indemnie-par-la-justice_35157184.html) », sur *actu.fr* (consulté le 26 octobre 2021)
13. « Le codétenu qui a accusé Adama Traoré de viol indemnisé (<https://www.nouvelobs.com/justice/20200722.OBS31448/le-codetenu-qui-a-accuse-adama-traore-de-viol-indemnie.html>) », sur *nouvelobs.com*, 23 juillet 2020 (consulté le 26 juillet 2020).
14. Samuel Laurent, « Un ex-codétenu d'Adama Traoré, qui l'accusait d'agressions sexuelles, indemnisé par une commission », *Le Monde*, 24 juillet 2020 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/07/24/un-ex-codetenu-d-adama-traore-qui-l-accusait-d-agressions-sexuelles-indemnie-par-une-commission_6047165_3224.html))
15. Iris Péron et Jérémie Pham-Lê, « Avant sa mort, Adama Traoré était-il visé par une plainte pour viol ? », *L'Express*, 10 mars 2017 (lire en ligne (https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/avant-sa-mort-adama-traore-etait-il-vise-par-une-plainte-pour-viol_1888612.html))
16. Margaux d'Adhémar, « L'homme qui accuse Adama Traoré de viol a été indemnisé (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/accusations-nbsp-de-viol-contre-adama-traore-le-codetenu-a-ete-indemnie-20200722>) », sur *lefigaro.fr*, 22 juillet 2020 (consulté le 24 juillet 2020).

17. « Adama Traoré : la justice indemnise son ancien codétenu pour violences sexuelles «avérées» (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/adama-traore-la-justice-indemnise-son-ancien-codetenu-pour-violences-sexuelles-averees-23-07-2020-8357379.php>) », sur *leparisien.fr*, 23 juillet 2020 (consulté le 24 juillet 2020).
18. « Un frère d'Adama Traoré condamné à dix-huit mois de prison », *Le Monde*, 15 mars 2017 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/03/15/jusqu-a-deux-ans-de-prison-requis-contre-un-frere-d-adama-traore_5095122_1653578.html))
19. Robin Andraca et Azzedine El Mourabet, « L'indemnisation de l'ex-codétenu d'Adama Traoré est-elle une preuve de culpabilité ? (https://www.liberation.fr/checknews/2020/07/28/l-indemnisation-de-l-ex-codetenu-d-adama-traore-est-elle-une-preuve-de-culpabilite_1795328) », sur *Libération.fr*, 28 juillet 2020 (consulté le 16 août 2020)
20. Margaux d'Adhémar, « L'homme qui accuse Adama Traoré de viol a été indemnisé (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/accusations-nbsp-de-viol-contre-adama-traore-le-codetenu-a-ete-indemnise-20200722>) », sur *Le Figaro.fr*, 22 juillet 2020 (consulté le 15 septembre 2020)
21. Ismaël Halissat et Amélie Quentel, « Mort d'Adama Traoré : la vérité étouffée (http://www.liberation.fr/france/2016/08/01/mort-d-adama-traore-la-verite-etouffee_1469800) », sur *Libération*, 1^{er} août 2016.
22. Jean-Marc Leclerc, « Le 19 juillet 2016, de 17h15 à 19h05: les dernières heures d'Adama Traoré (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/le-19-juillet-2016-de-17-h-15-a-19-h-05-les-dernieres-heures-d-adama-traore-20200608>) », sur *Le Figaro.fr*, 8 juin 2020 (consulté le 3 juillet 2020)
23. « Violences policières : Les affaires Adama Traoré et George Floyd sont-elles comparables ? (<https://www.20minutes.fr/societe/2798403-20200612-violences-policieres-affaires-adama-traore-george-floyd-elles-comparables>) », sur *20 minutes*, 12 juin 2020
24. Thomas Mahler, « Nous sommes dans un système qui protège la police » (https://www.lepoint.fr/societe/nous-sommes-dans-un-systeme-qui-protege-la-police-24-04-2019-2309254_23.php), *Le Figaro*, 24 avril 2019 (consulté le 31 juillet 2020).
25. Nicolas Chapuis, « Affaire Adama Traoré : ce qu'a dit le témoin-clé devant les juges d'instruction, quatre ans après sa première audition (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/07/03/affaire-adama-traore-ce-qu-a-dit-le-temoin-cle-devant-les-juges_6045118_1653578.html) », sur *lemonde.fr*, 4 juillet 2020 (consulté le 28 juillet 2020)
26. « VIDÉO. Affaire Adama Traoré : les avocats des gendarmes brisent le silence (<http://www.leparisien.fr/persan-95340/affaire-adama-traore-les-avocats-des-gendarmes-brisent-le-silence-12-10-2016-6198066.php>) », sur *Le Parisien*, 12 octobre 2016.
27. Asia Balluffier et Forensic Architecture, « Enquête vidéo : le déroulé des événements qui ont conduit à la mort d'Adama Traoré (https://www.lemonde.fr/video/video/2020/07/17/enquete-video-le-deroule-des-evenements-qui-ont-conduit-a-la-mort-d-adama-traore_6046510_1669088.html) », sur *lemonde.fr*, 18 juillet 2020 (consulté le 31 juillet 2020)
28. « Affaire Adama Traoré : les juges ordonnent un complément d'expertise médicale », *Le Monde.fr*, 17 juillet 2021 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/07/17/affaire-adama-traore-les-juges-ordonnent-un-complement-d-expertise-medicale_6088578_3224.html), consulté le 18 juillet 2021)

29. « Le plaquage ventral, une technique policière controversée », *Libération*, 4 août 2016 (lire en ligne (http://www.liberation.fr/france/2016/08/04/le-plaquage-ventral-une-technique-policiere-controversee_1470105)).
30. « Affaire Traoré: les avocats d'un des gendarmes mis en cause ripostent (<https://l'essor.org/a-la-une/affaire-traore-les-avocats-dun-des-gendarmes-mis-en-cause-ripostent/>) », sur *L'Essor*, 10 juin 2020 (consulté le 3 juillet 2020)
31. « Adama Traoré : les zones d'ombre d'une affaire devenue un symbole », *Le Monde.fr*, 12 juin 2020 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/12/adama-traore-les-zones-d-ombre-d-une-affaire-devenue-un-symbole_6042694_3224.html), consulté le 1^{er} juillet 2020)
32. Louis de Ragueneil, « Les mensonges de l'affaire Adama Traoré : contre-enquête sur une instrumentalisation (<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/faits-divers/les-mensonges-de-laffaire-adama-traore-contre-enquete-sur-une-instrumentalisation-120185>) », sur *Valeurs actuelles*, 5 juin 2020 (consulté le 6 juin 2020).
33. « Affaire Adama Traoré : "La situation est clairement établie, les gendarmes sont injustement accusés", affirme l'avocat de l'un d'entre eux (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/affaire-adama-traore-je-crois-que-la-situation-est-clairement-etablie-les-gendarmes-sont-injustement-accuses-affirme-l-avocat-d-un-gendarme_4003097.html) », sur *Franceinfo*, 10 juin 2020 (consulté le 3 juillet 2020)
34. Julia Pascual, « Mort d'Adama Traoré : un pompier contredit la version des gendarmes (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/09/14/adama-traore-le-pompier-qui-contredit-les-gendarmes_4997787_1653578.html) », sur *Le Monde*, 14 septembre 2016.
35. Anthony Fouchard, « Aux obsèques d'Adama Traoré, au Mali : "On pleure des larmes de haine" (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/08/08/aux-obseques-d-adama-traore-au-mali-on-pleure-des-larmes-de-haine_4979582_3212.html) », sur *lemonde.fr*, 8 août 2016 (consulté le 22 juillet 2019).
36. « Affaire Adama Traoré : quatre ans après les faits, le témoin-clé change de version (<https://www.nouvelobs.com/justice/20200703.OBS30874/affaire-adama-traore-quatre-ans-apres-les-faits-le-temoin-cle-change-de-version.html>) », sur *L'Obs* (consulté le 30 juillet 2020)
37. « Mort d'Adama Traoré : ce que le témoin-clé a dit aux juges d'instruction lors de son audition (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/mort-d-adama-traore-ce-que-le-temoin-cle-a-dit-aux-juges-d-instruction-lors-de-son-audition_4033445.html) », sur *francetvinfo.fr*, 3 juillet 2020 (consulté le 3 juillet 2020)
38. « Mort d'Adama Traoré : la famille de la victime dépose plainte contre un témoin clé de l'enquête (<https://www.nouvelobs.com/justice/20200716.OBS31261/mort-d-adama-traore-la-famille-de-la-victime-depose-plainte-contre-un-temoin-cle-de-l-enquete.html>) », sur *L'Obs* (consulté le 30 juillet 2020)
39. Agence France-Presse, « Mort d'Adama Traoré: la famille dépose plainte contre un témoin-clé pour témoignage mensonger (<https://www.lavoixdunord.fr/840283/article/2020-07-16/mort-d-adama-traore-la-famille-depose-plainte-contre-un-temoin-cle-pour>) », sur *lavoixdunord.fr*, 16 juillet 2020 (consulté le 28 juillet 2020)
40. Faïza Zerouala, « Mort d'Adama Traoré: des éléments cruciaux ont disparu du dossier (<https://www.mediapart.fr/journal/france/030816/mort-d-adama-traore-des-elements-cruciaux-ont-disparu-du-dossier>) », sur *mediapart.fr*, 3 août 2016 (consulté le 13 juin 2020)

41. « France - Mort d'Adama Traoré : l'autopsie montre qu'il "n'a pas subi de violences" - JeuneAfrique.com (<http://www.jeuneafrique.com/343724/societe/france-mort-dadama-traore-lautopsie-montre-quil-na-subit-de-violences/>) », sur *Jeune Afrique*, 21 juillet 2016 (consulté le 7 août 2016)
42. « Affaire Adama Traoré : ce que disent les expertises successives depuis 2016 (<https://www.franceinter.fr/justice/affaire-adama-traore-ce-que-disent-les-expertises-successives-depuis-2016>) », sur *franceinter.fr*, 3 juin 2020 (consulté le 13 juin 2020)
43. Faïza Zerouala, « Mort d'Adama Traoré : « Aucune trace de violences » selon la contre-autopsie (<https://www.mediapart.fr/journal/france/280716/mort-dadama-traore-aucune-trace-de-violences-selon-la-contre-autopsie?onglet=full>) », sur *Mediapart*, 28 juillet 2016 (consulté le 7 août 2016)
44. Laurent Mouloud, « Qu'est-ce qui a asphyxié Adama Traoré ? (<https://www.humanite.fr/quest-ce-qui-asphyxie-adama-traore-612921>) », sur *L'Humanité*, 1^{er} août 2016 (consulté le 7 août 2016)
45. « Mort d'Adama Traoré : la justice refuse d'ordonner une troisième autopsie », *LeMonde.fr*, 29 juillet 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/29/mort-d-adama-traore-la-justice-refuse-d-ordonner-une-troisieme-autopsie_4976302_3224.html), consulté le 31 juillet 2020)
46. « Mort d'Adama Traoré: une autre expertise affirme qu'il avait fumé du cannabis » (http://www.lexpress.fr/actualite/societe/mort-d-adama-traore-une-autre-expertise-affirme-qu-il-avait-fume-du-cannabis_1820635.html), le 11 août 2016 sur *lexpress.fr*
47. Nicolas Chapuis, « Adama Traoré : les zones d'ombre d'une affaire devenue un symbole », *Le Monde.fr*, 12 juin 2020 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/12/adama-traore-les-zones-d-ombre-d-une-affaire-devenue-un-symbole_6042694_3224.html), consulté le 15 juin 2020)
48. Jean-Michel Décugis (article modifié le 6 juillet 2017), « Une expertise confirme la thèse de la mort par asphyxie d'Adama Traoré », *leparisien.fr*, 2017-07-04 puis 8 mai 2018 (lire en ligne (<http://www.leparisien.fr/faits-divers/une-expertise-confirme-la-these-de-la-mort-par-asphyxie-d-adama-traore-04-07-2017-7111032.php>), consulté le 6 juillet 2017)
49. Timothée Boutry, « Selon les experts, Adama Traoré n'était pas malade (<http://www.leparisien.fr/faits-divers/val-d-oise-selon-les-experts-adama-traore-n-etait-pas-malade-03-02-2017-6650502.php>) », sur *leparisien.fr*, 3 février 2017 (consulté le 13 juin 2020)
50. Ismaël Halissat, « Mort d'Adama Traoré : ce que conclut vraiment la nouvelle expertise médicale (http://www.liberation.fr/france/2017/07/05/mort-d-adama-traore-ce-que-conclut-vraiment-la-nouvelle-expertise-medicale_1581801) », sur *liberation.fr*, 5 juillet 2017
51. Frédéric Naizot, « Adama Traoré : "La version des gendarmes confirmée à 100 % par les expertises" » (<http://www.leparisien.fr/beaumont-sur-oise-95260/adama-traore-la-version-des-gendarmes-confirnee-a-100-par-les-expertises-31-07-2017-7168185.php>) », sur *leparisien.fr*, 31 juillet 2017
52. Nicolas Chapuis, « Mort d'Adama Traoré : ce que révèle la dernière expertise médicale », *Le Monde*, 2 octobre 2018 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/10/02/la-famille-d-adama-traore-conteste-la-nouvelle-expertise-medicale-qui-exonere-les-gendarmes_5363155_3224.html), consulté le 2 octobre 2018)

53. Le Figaro avec AFP, « Mort de Traoré: investigations des juges terminées, pas de poursuites », *Le Figaro*, 12 mars 2019 (lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/mort-de-traore-investigations-des-juges-terminees-pas-de-poursuites-20190312>), consulté le 26 juillet 2020).
54. Nicolas Chapuis, « Affaire Adama Traoré : un rapport réalisé à la demande de la famille remet en cause l'expertise médicale (https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/03/12/adama-traore-un-rapport-realise-a-la-demande-de-la-famille-remet-en-cause-l-expertise-medicale_5435061_3224.html) », sur *lemonde.fr*, 12 mars 2019 (consulté le 14 mars 2019)
55. Pascale Pascariello, « Les juges relancent l'enquête sur le décès d'Adama Traoré (<https://www.mediapart.fr/journal/france/100419/les-juges-relancent-l-enquete-sur-le-deces-d-adama-traore>) », sur *Mediapart* (consulté le 11 avril 2019).
56. Thibaut Solano, « Adama Traoré : l'expertise qui pourrait mettre hors de cause les gendarmes (https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/adama-traore-l-expertise-qui-pourrait-mettre-hors-de-cause-les-gendarmes_2127090.html) », sur *L'Express*, 29 mai 2020 (consulté en mai 2020).
57. Louise Couvelaire, « Une nouvelle expertise exonère les gendarmes dans la mort d'Adama Traoré (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/05/29/une-expertise-medicale-exonere-a-nouveau-les-gendarmes-dans-la-mort-d-adama-traore_6041205_1653578.html) », sur *Le Monde*, 29 mai 2020 (consulté en mai 2020).
58. Elsa Vigoureux, « Affaire Adama Traoré : une nouvelle expertise dénoncée par la famille (<https://www.nouvelobs.com/justice/20200529.OBS29512/affaire-adama-traore-une-nouvelle-expertise-denoncee-par-la-famille.amp>) », sur *L'Obs*, 29 mai 2020 (consulté le 30 mai 2020).
59. David Di Giacomo, « Affaire Adama Traoré : « une contre-expertise indépendante » a été demandée par la famille du jeune homme, déclare son avocat (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/info-franceinfo-affaire-adama-traore-une-contre-expertise-independante-a-ete-demandee-par-la-famille-du-jeune-homme-declare-son-avocat_3991761.html) », sur *France Info*, 2 juin 2020 (consulté le 2 juin 2020).
60. « Affaire Adama Traoré : l'une des expertises qui dédouanait les gendarmes annulée pour vice de procédure (<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/affaire-adama-traore-l-une-des-expertises-qui-dedouanait-les-gendarmes-annulee-pour-vice-de-1606829361>) », sur *France Bleu*, 1^{er} décembre 2020 (consulté le 8 février 2021)
61. David Di Giacomo, « Mort d'Adama Traoré : le plaquage ventral a causé le décès, selon une contre-expertise demandée par les parties civiles (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/mort-d-adama-traore-le-plaquage-ventral-a-cause-le-deces-selon-une-contre-expertise-demandee-par-les-parties-civiles_3992131.html) », sur *France Info*, 2 juin 2020 (consulté le 2 juin 2020).
62. Aude Blacher, « Affaire Adama Traoré : deux témoins clés bientôt entendus, un “coup de théâtre” pour la famille du jeune homme (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/affaire-adama-traore-deux-temoins-cles-bientot-entendus-coup-theatre-famille-du-jeune-homme-1837926.html>) », sur *francetvinfo.fr*, 5 juin 2020 (consulté le 6 juin 2020)
63. « Affaire Adama Traoré : les juges ordonnent de nouvelles investigations (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-d-oise/affaire-adama-traore-juges-ordonnent-nouvelles-investigations-1854356.html>) », sur *francetvinfo.fr*, 17 juillet 2020 (consulté le 27 juillet 2020).

64. « Affaire Adama Traoré : une nouvelle expertise médicale ordonnée (<https://www.nouvelobs.com/justice/20200710.OBS31091/affaire-adama-traore-une-nouvelle-expertise-medicale-ordonnee.html>) », sur *L'Obs* (consulté le 30 juillet 2020)
65. Jean-Michel Decugis, « Affaire Adama Traoré : trois nouveaux juges d’instruction nommés (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/affaire-adama-traore-trois-nouveaux-juges-d-instruction-nommes-11-09-2020-8383284.php>) », sur *leparisien.fr*, 15 septembre 2020.
66. Lucie Soullier, « Mort d’Adama Traoré : un « coup de chaleur » aggravé par des « manœuvres de contrainte » des gendarmes (https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/08/mort-d-adama-traore-un-coup-de-chaleur-aggrave-par-des-manuvres-de-contrainte-des-gendarmes_6069236_3224.html) », sur *lemonde.fr*, 9 février 2021 (consulté le 9 février 2021)
67. Romain Métairie et Ismaël Halissat, « La mort d’Adama Traoré serait due à un « coup de chaleur » et aux « manœuvres de contention » des gendarmes (https://www.liberation.fr/societe/police-justice/la-mort-dadama-traore-due-a-un-coup-de-chaleur-et-aux-gestes-de-contention-des-gendarmes-20210208_ZHNPCQOC4RHVX MOLPOPDMGC67Q/) », sur *liberation.fr*, 8 février 2021 (consulté le 9 février 2021)
68. Agence France-Presse, « Mort d’Adama Traoré : un coup de chaleur « aggravé » par l’intervention policière, selon une expertise (https://www.lepoint.fr/justice/mort-d-adama-traore-un-coup-de-chaleur-aggrave-par-l-intervention-policiere-08-02-2021-2413050_2386.php) », sur *lepoint.fr*, 8 février 2021 (consulté le 9 février 2021)
69. « Affaire Adama Traoré : ce que disent les expertises successives depuis 2016 (<https://www.franceinter.fr/justice/affaire-adama-traore-ce-que-disent-les-expertises-successives-depuis-2016>) », sur *franceinter.fr*, 8 février 2021 (consulté le 17 juillet 2021) : « "au moment de l’application des manœuvres de contention, dans une situation d’hypoxie sérieuse à laquelle la procédure d’immobilisation pour placement de menottes dans le dos a vraisemblablement contribué" »
70. « Mort d'Adama Traoré: une nouvelle expertise met en cause les gendarmes (<https://www.rfi.fr/fr/france/20210208-mort-d-adama-traore-une-nouvelle-expertise-met-en-cause-les-gendarmes>) », sur *RFI*, 8 février 2021 (consulté le 8 février 2021)
71. Elsa Vigoureux, « Adama Traoré : une nouvelle expertise évoque un « coup de chaleur » et une issue fatale liée à l’interpellation (<https://www.nouvelobs.com/justice/20210208.OBS39912/info-obs-adama-traore-une-nouvelle-expertise-evoque-un-coup-de-chaleur-et-une-issue-fatale-liee-a-l-interpellation.html>) », sur *nouvelobs.com*, 8 février 2021 (consulté le 9 février 2021)
72. « Mort d'Adama Traoré : une nouvelle expertise médicale évoque un lien possible avec l'interpellation des gendarmes (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/violences-policieres/mort-d-adama-traore-une-nouvelle-expertise-medicale-evoque-un-lien-possible-avec-l-interpellation-des-gendarmes_4288753.html) », sur *francetvinfo.fr*, 8 février 2021 (consulté le 9 février 2021)
73. Pascale Pascariello, « Adama Traoré : les juges demandent une nouvelle expertise médicale (<https://www.mediapart.fr/journal/france/160721/adama-traore-les-juges-demandent-une-nouvelle-expertise-medicale>) », sur *mediapart.fr*, 16 juillet 2021 (consulté le 17 juillet 2021).
74. « L’hypothèse d’un « coup de chaleur » dans la mort d’Adama Traoré renforcée (<https://www.20minutes.fr/societe/4009383-20221109-mort-adama-traore-expertise-renforce-hypothese-coup-chaleur-aggrave-gendarmes>) », sur *www.20minutes.fr*, 9 novembre 2022 (consulté le 10 novembre 2022)

75. « La famille d'Adama Traoré dépose plainte pour « dissimulation de preuve » », *Le Monde.fr*, 28 septembre 2021 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/09/28/la-famille-d-adama-traore-depose-plainte-pour-dissimulation-de-preuve_6096310_3224.html), consulté le 28 septembre 2021)
76. « INFO RTL - Affaire Traoré : les juges ordonnent une 10e expertise médicale (<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/info-rtl-affaire-traore-les-juges-ordonnent-une-10e-expertise-medecale-7900097583>) », sur *www.rtl.fr* (consulté le 11 décembre 2021)
77. « Affaire Adama Traoré : les deux juges ont réentendu les gendarmes impliqués dans son interpellation (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/info-franceinfo-affaire-adama-traore-les-deux-juges-ont-reentendu-les-gendarmes-implicques-dans-son-interpellation_5231287.html) », sur *Franceinfo*, 1^{er} juillet 2022 (consulté le 2 juillet 2022).
78. Jean-Michel Décugis, « Affaire Adama Traoré : une dixième expertise aux conclusions identiques (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/affaire-adama-traore-une-dixieme-expertise-aux-conclusions-identiques-09-11-2022-QC35BJWDNZBDVEFUKC7TM4GK2E.php?ts=1669133318901>) », sur *leparisien.fr*, 9 novembre 2022 (consulté le 22 novembre 2022).
79. Ouest France avec AFP, « Mort d'Adama Traoré. Une expertise évoque un « coup de chaleur » aggravé par son immobilisation », *Ouest France*, 10 novembre 2022 (lire en ligne (<https://www.ouest-france.fr/societe/faits-divers/mort-d-adama-traore-une-expertise-evoque-un-coup-de-chaleur-aggrave-par-son-immobilisation-b1b796c6-60df-11ed-bd7d-093981143012>)).
80. Lucie Soullier, « Adama Traoré : la Défenseure des droits demande des « poursuites disciplinaires » contre quatre gendarmes (https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/27/adama-traore-la-defenseure-des-droits-demande-des-poursuites-disciplinaires-contre-quatre-gendarmes_6179357_3224.html) », sur *lemonde.fr*, 27 juin 2023.
81. « Mort d'Adama Traoré en 2016 : le parquet de Paris demande un non-lieu (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/mort-dadama-traore-en-2016-le-parquet-de-paris-demande-un-non-lieu-26-07-2023-CMZ2NJPMZZDA5AJZZTQIXXF55M.php>) », sur *leparisien.fr*, 26 juillet 2023 (consulté le 26 juillet 2023).
82. « Mort d'Adama Traoré : le parquet de Paris demande un non-lieu au terme de l'enquête », *Le Monde.fr*, 26 juillet 2023 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/26/mort-d-adama-traore-le-parquet-de-paris-demande-un-non-lieu-au-terme-de-l-enquete_6183508_3224.html), consulté le 26 juillet 2023)
83. « Dans l'affaire Adama Traoré, le parquet requiert un non-lieu », *Le Monde.fr*, 27 juillet 2023 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/27/dans-l-affaire-adama-traore-le-parquet-requiert-un-non-lieu_6183584_3224.html), consulté le 27 juillet 2023)
84. « Affaire Adama Traoré : les juges d'instruction prononcent un non-lieu », *Le Monde.fr*, 1^{er} septembre 2023 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/09/01/affaire-adama-traore-les-juges-d-instruction-prononcent-un-non-lieu_6187441_3224.html), consulté le 1^{er} septembre 2023)
85. « Nouvelles zones d'ombre autour de la mort d'Adama Traoré (http://www.lepoint.fr/societe/nouvelles-zones-d-ombre-autour-de-la-mort-d-adama-traore-06-08-2016-2059406_23.php) », sur *Le Point*, 6 août 2016 (consulté le 6 août 2016).

86. « Mort d'Adama Traoré : la famille porte plainte contre une gendarme pour faux en écritures publiques et modification de scène de crime (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/info-france-3-mort-d-adama-traore-la-famille-porte-plainte-contre-une-gendarme-pour-faux-en-ecritures-publiques-et-modification-d-e-scene-de-crime_1579285.html) », sur *francetvinfo.fr*, 6 août 2016
87. « Une gendarme porte plainte contre la famille d'Adama Traoré et Mediapart (http://www.liberation.fr/france/2016/09/21/une-gendarme-porte-plainte-contre-la-famille-d-adama-traore-et-mediapart_1505615) », sur *liberation.fr*, 21 septembre 2016 (consulté le 17 juillet 2021)
88. Emmanuel Leclère, « Affaire Traoré : autopsie de dysfonctionnements judiciaires en série... » (<https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-04-octobre-2016>), dans *Le zoom de la rédaction* diffusé par France Inter le 4 octobre 2016 à 7h15
89. « Mort d'Adama Traoré: "Un gendarme m'a indiqué que la victime simulait" (http://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/mort-d-adama-traore-un-gendarme-m-a-indique-que-la-victime-simulait_1830449.html) », sur *lexpress.fr*, 14 septembre 2016
90. Elsa Vigoureux, « Mort d'Adama Traoré : "Je leur ai demandé d'enlever les menottes. Ils ont répondu non" (<https://www.nouvelobs.com/justice/20160914.OBS8073/mort-d-adama-traore-je-leur-ai-demande-d-enlever-les-menottes-ils-ont-repondu-non.html>) », sur *nouvelobs.com*, 14 septembre 2016
91. « La famille d'Adama Traoré dépose une troisième plainte, cette fois pour non assistance à personne en danger (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-d-oise/la-famille-d-adama-traore-depose-une-troisieme-plainte-cette-fois-pour-non-assistance-personne-en-danger-1086725.html>) », sur *France 3*, 15 septembre 2016.
92. Pascale Pascariello, « Trois des gendarmes mis en cause dans le décès d'Adama Traoré ont été décorés pour l'avoir interpellé (<https://www.mediapart.fr/journal/france/160721/trois-des-gendarmes-mis-en-cause-dans-le-deces-d-adama-traore-ont-ete-decores-pour-l-avoir-interpelle>) », sur *mediapart.fr*, 16 juillet 2021 (consulté le 17 juillet 2021).
93. *Libération*, Ismaël Halissat et Amélie Quentel, Adama Traoré enterré dimanche au Mali (http://www.liberation.fr/france/2016/08/05/adama-traore-entere-dimanche-au-mali_1470418), 5 août 2016.
94. Faïza Zerouala, « Le parquet a lancé une enquête contre Adama Traoré alors qu'il était déjà mort (<https://www.mediapart.fr/journal/france/050f816/le-parquet-lance-une-enquete-contre-adama-traore-alors-qu-il-etait-deja-mort>) », sur *Mediapart*, 5 août 2016 (consulté le 5 août 2016).
95. Agence France-Presse, « MORT D'ADAMA TRAORÉ: LES RAPPORTS DU SMUR ET DES POMPIERS MANQUENT AU DOSSIER (https://www.bfmtv.com/police-justice/mort-d-adama-traore-les-rapports-du-smur-et-des-pompiers-manquent-au-dossier_AV-201608040055.html) », sur *BFMTV*, 4 août 2016 (consulté le 31 juillet 2020).
96. * Elsa Vigoureux, « "Le corps d'Adama Traoré va être inhumé et l'on ne dispose toujours pas des rapports" (<http://tempsreel.nouvelobs.com/justice/20160804.OBS5830/le-corps-d-adama-traore-a-ete-inhume-et-l-on-ne-dispose-toujours-pas-des-rapports.html>) », sur *Temps réel Nouvel Obs*, 4 août 2016 (consulté le 7 août 2016).

97. Juliette Harau, « A la marche pour Adama Traoré : « On veut comprendre ce qu'il s'est réellement passé » (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/07/30/a-la-marche-pour-adama-traore-on-veut-comprendre-ce-qu-il-s-est-reellement-passe_4976662_1653578.html) », sur *Le Monde*, 30 juillet 2016 (consulté le 7 août 2016).
98. Julia Pascual, « Mort d'Adama Traoré : la communication sélective du procureur (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/08/01/mort-d-adama-traore-des-zones-d-ombre-persistent_4977208_1653578.html) », sur *Le Monde*, 1^{er} août 2016 (consulté le 7 août 2016)
99. « Mort d'Adama Traoré: Le Cran se constitue partie civile et porte plainte contre le procureur de Pontoise (https://www.20minutes.fr/societe/1908099-20160812-mort-adama-traore-cran-constitue-partie-civile-porte-plainte-contre-procureur-pontoise/) », sur *www.20minutes.fr* (consulté le 5 juillet 2017)
00. « Affaire Traoré : le parquet général favorable au dépaysement de l'affaire », *Libération.fr*, 18 juin 2016 (lire en ligne (http://www.liberation.fr/direct/element/affaire-traore-le-parquet-general-favorable-au-depaysement-de-laffaire_45667/), consulté le 18 août 16)
01. « Mort d'Adama Traoré : mutation-sanction pour le procureur de Pontoise », *Le Point*, 16 septembre 2016 (lire en ligne (http://www.lepoint.fr/justice/mort-d-adama-traore-mutation-sanction-pour-le-procureur-de-pontoise-16-09-2016-2068915_2386.php), consulté le 5 juillet 2017)
02. Jean-Baptiste Jacquin, « Le procureur de Pontoise muté », *Le Monde.fr*, 15 septembre 2016 (ISSN 1950-6244 (<https://portal.issn.org/resource/issn/1950-6244>), lire en ligne (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/09/15/le-procureur-de-pontoise-mute_4998222_1653578.html), consulté le 5 juillet 2017)
03. « Pourquoi l'affaire Adama Traoré est dépaycée à Paris (http://www.sudouest.fr/2016/10/26/pourquoi-l-affaire-adama-traore-est-elle-depaysee-a-paris-2547951-4697.php) », sur *SudOuest.fr* (consulté le 5 juillet 2017)
04. « Mort d'Adama Traoré : passe d'armes entre le procureur de Paris et la famille (https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/mort-d-adama-traore-passe-d-armes-entre-le-procureur-de-paris-et-l-avocat-de-la-famille-traore-7800583141) », sur *rtl.fr* (consulté le 15 juin 2020)
05. « Le parquet de Paris veut "éviter les informations inexactes" concernant l'affaire Adama Traoré (https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-parquet-de-paris-veut-eviter-les-informations-inexactes-concernant-l-affaire-adama-traore-1591626581) », sur *France Bleu*, 8 juin 2020 (consulté le 15 juin 2020)
06. Jérémy Maccaud, « Interpellations : le «plaquage ventral» remis en cause », *Le Figaro*, 30 novembre 2011 (ISSN 0182-5852 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0182-5852>), lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/11/30/01016-20111130ARTFIG00611-interpellations-le-plaquage-ventral-remis-en-cause.php>), consulté le 7 août 2016)
07. Elsa Vigoureux, « Mort d'Adama Traoré : « il a pris le poids de nos corps à tous les trois » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20160729.OBS5559/info-obs-mort-d-adama-traore-il-a-pris-le-poids-de-nos-corps-a-tous-les-trois.html>) », sur *Temps réel Nouvel Obs*, 29 juillet 2016 (consulté le 7 août 2016).
08. Mathilde Belin, « L'affaire Adama Traoré et la question raciale dans le comportement de la police (http://www.metronews.fr/info/mort-d-adama-traore-l-a-question-raciale-dans-les-methodes-policieres/mphe!BH855rQtyj9AU/) », sur *Metronews*, 6 août 2016 (consulté le 7 août 2016)

09. « Affaire Adama Traoré : le plaquage ventral, une technique létale », *L'Obs*, 14 septembre 2016 (lire en ligne (<http://tempsreel.nouvelobs.com/justice/20160913.OBS7959/affaire-adama-traore-le-plaquage-ventral-une-technique-letale.html>), consulté le 5 juillet 2017)
10. « Mort d'Adama Traoré: Le plaquage ventral, une technique controversée (<https://www.20minutes.fr/societe/1903911-20160803-mort-adama-traore-plaquage-ventral-technique-controversee>) », sur *www.20minutes.fr* (consulté le 5 juillet 2017)
11. Service Actu, « Les Inrocks - Adama Traoré n'avait aucune maladie et serait bien mort d'un étouffement (<http://www.lesinrocks.com/2016/09/13/actualite/adama-traore-navait-aucune-maladie-bien-mort-dun-etouffement-11864241/>) », sur *Les Inrocks*, 13 septembre 2016 (consulté le 5 juillet 2017)
12. Nicolas Chapuis, « Affaire Adama Traoré : « plaquage ventral » et « contrôle costal et dorsal » au cœur des débats », *Le Monde.fr*, 13 juin 2020 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/13/affaire-adama-traore-plaquage-ventral-et-controle-costal-et-dorsal-au-c-ur-des-debats_6042735_3224.html), consulté le 15 juin 2020)
13. « Affaire Adama Traoré : le Défenseur des droits réclame pour la deuxième fois aux juges d'instruction une pièce importante du dossier (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/violences-policieres/affaire-adama-traore-le-defenseur-des-droits-reclame-pour-la-deuxieme-fois-aux-juges-dinstruction-une-piece-important-e-du-dossier_4017921.html) », sur *francetvinfo.fr*, 22 juin 2020 (consulté le 22 juin 2020)
14. « L'avocat d'Adama Traoré demande que la brigade criminelle de Paris reprenne les investigations à la place de l'inspection générale de la gendarmerie (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/violences-policieres/affaire-adama-traore-la-nouvelle-version-des-faits-livree-par-les-gendarmes-constitue-un-aveu-de-culpabilite-estime-l-avocat-yassine-bouzrou_4003629.html) », sur *Franceinfo*, 11 juin 2020 (consulté le 15 juin 2020)
15. « Affaire Adama Traoré : la chambre de l'instruction rejette la demande de reconstitution (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/02/27/affaire-adama-traore-la-chambre-de-l-instruction-rejette-la-demande-de-reconstitution_6031080_3224.html) », sur *lemonde.fr*, 27 février 2020 (consulté le 16 juin 2020)
16. Jean-Michel Décugis, « Mort d'Adama Traoré : la piste de l'insaisissable témoin (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/mort-d-adama-traore-la-piste-de-l-insaisissable-temoin-11-06-2020-8333766.php>) », sur *leparisien.fr*, 11 juin 2020 (consulté le 15 juin 2020)
17. « Mort d'Adama Traoré : la justice relance l'enquête en ordonnant une nouvelle expertise médicale », *Le Monde.fr*, 10 avril 2019 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/04/10/mort-d-adama-traore-la-justice-relance-l-enquete-en-ordonnant-une-nouvelle-expertise-medicale_5448503_3224.html), consulté le 19 juin 2020)
18. « Affaire Adama Traoré : trois nouveaux experts nommés pour déterminer les causes du décès », *Le Monde.fr*, 19 novembre 2019 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/11/19/affaire-adama-traore-trois-nouveaux-experts-nommes-pour-determiner-les-causes-du-deces_6019665_3224.html), consulté le 19 juin 2020)
19. « Affaire Adama Traoré : "L'invitation de Nicole Belloubet était une maladresse" (<https://www.lci.fr/politique/affaire-adama-traore-l-invitation-de-nicole-belloubet-etait-une-maladresse-selon-henri-leclerc-ligue-des-droits-de-l-homme-2156112.html>) », sur *LCI* (consulté le 15 juin 2020)

20. « Le Rassemblement national respire un peu (https://www.lepoint.fr/politique/rassemblement-national-la-justice-reduit-le-montant-de-la-saisie-de-2-a-1-million-d-euros-26-09-2018-2254372_20.php) », sur *Le Point*, 26 septembre 2018 (consulté le 8 juin 2020)
21. « Rodolphe Bosselut, Auteur à Causeur (https://www.causeur.fr/author/bosselut) », sur *Causeur* (consulté le 14 juin 2020)
22. « Rodolphe Bosselut | Atlantico.fr (https://www.atlantico.fr/fiche/rodolphe-bosselut-1575603) », sur *www.atlantico.fr* (consulté le 14 juin 2020)
23. Louise Couvelaire, « Assa Traoré, la sœur d'Adama, porte-voix des quartiers malgré elle » (https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/12/14/assa-traore-porte-voix-des-quartiers-malgre-elle_5048631_3224.html), *Le Monde* du jeudi 15 décembre 2016, p. 14
24. Louise Couvelaire, « Boyenval, cité tranquille de Beaumont-sur-Oise au bord de l'explosion » (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/12/05/boyenval-cite-tranquille-de-beaumont-sur-oise-au-bord-de-l-explosion_5043331_1653578.html), *Le Monde* du mardi 6 décembre 2016, p. 10
25. « Dans un entretien choc pour "Le gros journal", Assa Traoré interpelle François Hollande », *Télérama*, 28 septembre 2016 (lire en ligne (http://television.telerama.fr/television/dans-un-entretien-choc-pour-le-gros-journal-assa-traore-interpelle-francois-hollande,148037.php), consulté le 5 juillet 2017).
26. Caroline Quevrain, « « La vérité pour Adama » : Assa Traoré, la sœur devenue militante contre les violences policières (https://www.lci.fr/population/la-verite-pour-adama-assa-traore-la-soeur-devenue-militante-contre-les-violences-policiere-s-2155524.html) », sur *LCI* (consulté le 8 juin 2020).
27. « "Le Combat Adama" d'Assa Traoré et Geoffroy de Lagasnerie : un manuel de lutte (https://www.lesinrocks.com/2019/04/05/actualite/actualite/le-combat-adama-d-assa-traore-et-geoffroy-de-lagasnerie-un-manuel-de-lutte/) », sur *Les Inrockuptibles*, 5 avril 2019 (consulté le 24 mai 2020).
28. Thomas Mahler, « Nous sommes dans un système qui protège la police (https://www.lepoint.fr/societe/nous-sommes-dans-un-systeme-qui-protege-la-police-24-04-2019-2309254_23.php) », sur *Le Point*, 24 avril 2019 (consulté le 24 mai 2020)
29. Jean-Michel Décugis, « Mort d'Adama Traoré : le «J'accuse !» de sa sœur Assa (https://www.leparisien.fr/faits-divers/mort-d-adama-traore-le-j-accuse-de-sa-soeur-assa-20-07-2019-8120490.php) », sur *leparisien.fr*, 20 juillet 2019 (consulté le 1^{er} juillet 2021)
30. Luc Lenoir, « Assa Traoré jugée ce jeudi pour diffamation envers trois gendarmes (https://www.lefigaro.fr/faits-divers/assa-traore-jugee-ce-jeudi-pour-diffamation-envers-trois-gendarmes-20210701) », sur *lefigaro.fr*, 1^{er} juillet 2021 (consulté le 1^{er} juillet 2021)
31. Thibaut Solano, « Assa Traoré condamnée pour atteinte à la présomption d'innocence (https://www.marianne.net/societe/police-et-justice/assa-traore-condamnee-pour-atteinte-a-la-presomption-dinnocence) », sur *marianne.net*, 2 mars 2021 (consulté le 1^{er} juillet 2021)
32. « Traoré : une cinquième expertise bien accueillie par les avocats des Gendarmes (https://lavoixdugendarme.fr/index.php/2020/07/10/traore-une-cinquieme-expertise-bien-accueillie-par-les-avocats-des-gendarmes/) », sur *lavoixdugendarme.fr*, 10 juillet 2020 (consulté le 31 juillet 2020)

33. « Assa Traoré condamnée pour "atteinte à la présomption d'innocence" (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-d-oise/assa-traore-condamnee-pour-atteinte-a-la-presomption-d-innocence-1980229.html>) », sur *France 3 Paris Ile de France*, 3 mars 2021 (consulté le 2 mai 2021)
34. Agence France-Presse, « Relaxe d'Assa Traoré, poursuivie en diffamation après ses accusations sur la mort de son frère (<https://www.europe1.fr/societe/relaxe-d-assa-traore-poursuivie-en-diffamation-apres-ses-accusations-sur-la-mort-de-son-frere-4055412>) », sur *europe1.fr*, 1^{er} juillet 2021 (consulté le 1^{er} juillet 2021)
35. « Procès des émeutiers de Beaumont : l'itinéraire tumultueux de Bagui, le frère d'Adama Traoré (<https://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/proces-des-emeutiers-de-beaumont-litineraire-tumultueux-de-bagui-le-frere-dadama-traore-30-06-2021-HQCKK2WQFACXLEMTQ4WZIMEOA.php>) », sur *leparisien.fr*, 30 juin 2021 (consulté le 1^{er} juillet 2021)
36. Frédéric Naizot, « Val-d'Oise : Bagui Traoré condamné à 30 mois ferme pour l'extorsion de femmes vulnérables (<https://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/bagui-traore-condamne-a-30-mois-ferme-pour-l-extorsion-de-femmes-vulnerables-25-04-2018-7683975.php>) », sur *leparisien.fr*, 25 avril 2018 (consulté le 21 juin 2020)
37. Agence France-Presse, « Deux frères d'Adama Traoré condamnés pour trafic de drogue (<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/deux-freres-d-adama-traore-condamnes-pour-traffic-de-drogue-20190523>) », sur *Le Figaro.fr*, 23 mai 2019 (consulté le 23 juin 2020)
38. Agence France-Presse, « Poursuivi pour outrage, un frère d'Adama Traoré relaxé (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/poursuivi-pour-outrage-un-frere-d-adama-traore-relaxe_2625834.html) », sur *francetvinfo.fr*, 23 mai 2019 (consulté le 10 août 2023)
39. Frédéric Naizot, « Beaumont-sur-Oise : le frère d'Adama Traoré en garde à vue après les tirs contre les gendarmes (<http://www.leparisien.fr/beaumont-sur-oise-95260/beaumont-sur-oise-bagui-traore-en-garde-a-vue-apres-les-tirs-contre-les-gendarmes-28-02-2017-6720570.php>) », sur *leparisien.fr*, 28 février 2017 (consulté le 17 juillet 2021)
40. Agence France-Presse, « Violences après la mort d'Adama Traoré: un de ses frères renvoyé aux assises » (https://web.archive.org/web/20190722143830/http://www.liberation.fr/depeches/2019/07/02/violences-apres-la-mort-d-adama-traore-un-de-ses-freres-renvoie-aux-assises_1737527), sur *liberation.fr*, 2 juillet 2019 (version du 22 juillet 2019 sur *Internet Archive*)
41. Alexandra Pichard, « Bagui Traoré acquitté : «La justice ne peut pas se passer de preuves» (https://www.liberation.fr/societe/police-justice/bagui-traore-acquitte-la-justice-ne-peut-pas-se-passer-de-preuves-20210709_EVP7J3PHWFBARHYDCWMJQKBKHA/) », sur *Libération* (consulté le 9 juillet 2021)
42. Agence France-Presse, « Emeutes après la mort d'Adama Traoré : son frère Bagui acquitté aux assises (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/emeutes-apres-la-mort-d-adama-traore-son-frere-bagui-acquitte-aux-assises_4696107.html) », sur *francetvinfo.fr*, 10 juillet 2021 (consulté le 17 juillet 2021)
43. Frédéric Naizot, « Beaumont-sur-Oise : un frère d'Adama Traoré incarcéré pour l'incendie du bus (<http://www.leparisien.fr/beaumont-sur-oise-95260/beaumont-sur-oise-un-frere-d-adama-traore-incarcere-pour-l-incendie-du-bus-16-11-2017-7397463.php>) », sur *leparisien.fr*, 16 novembre 2017 (consulté le 17 juillet 2021)
44. « Un frère d'Adama Traoré écroué », *Le Figaro*, 16 novembre 2016 (lire en ligne (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/11/16/97001-20171116FILWWW00358-val-d-oise-un-frere-d-adama-traore-ecroue.php>), consulté le 15 mars 2018).

45. Frédéric Naizot, « Val-d'Oise : 3 ans de prison pour un frère d'Adama Traoré après l'incendie du bus (<http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/val-d-oise-3-ans-de-prison-pour-un-frere-d-adama-traore-apres-l-incendie-du-bus-15-10-2018-7919853.php>) », sur *leparisien.fr*, 15 octobre 2018.
46. « Beaumont-sur-Oise : l'incendie du bus sera rejugé (<http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/beaumont-sur-oise-l-incendie-du-bus-sera-rejuge-24-10-2018-7927242.php>) », sur *leparisien.fr*, 24 octobre 2018.
47. Frédéric Naizot, « Beaumont-sur-Oise : peines confirmées en appel pour les incendiaires du bus (<http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/beaumont-sur-oise-peines-confirmees-en-appel-pour-les-incendiaires-du-bus-02-04-2019-8045145.php>) », sur *Le Parisien* (consulté le 2 avril 2019)
48. Iris Péron et Jérémie Pham-Lê, « Avant sa mort, Adama Traoré était-il visé par une plainte pour viol ? (https://www.lexpress.fr/actualite/societe/fait-divers/avant-sa-mort-adama-traore-etait-il-vise-par-une-plainte-pour-viol_1888612.html) », sur *lexpress.fr*, 13 mars 2017 (consulté le 22 juin 2020)
49. « Un frère d'Adama Traoré condamné à dix-huit mois de prison (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/03/15/jusqu-a-deux-ans-de-prison-requis-contre-un-frere-d-adama-traore_5095122_1653578.html) », sur *lemonde.fr*, 15 mars 2017 (consulté le 24 juillet 2020).
50. Frédéric Naizot, « Beaumont : 18 mois de prison ferme pour le frère d'Adama Traoré après le guet-apens » (<http://www.leparisien.fr/beaumont-sur-oise-95260/beaumont-18-mois-ferme-pour-le-frere-d-adama-traore-apres-le-guet-apens-15-03-2017-6765723.php>), sur *leparisien.fr*, 15 mars 2017 (consulté le 20 juin 2020)
51. Elsa Vigoureux, « Un policier traite Adama Traoré de "violeur", sa famille porte plainte (<https://www.nouvelobs.com/societe/20170724.OBS2497/un-policier-traite-adama-traore-de-violeur-sa-famille-porte-plainte.html>) », sur *nouvelobs.com*, 24 juillet 2017 (consulté le 13 juin 2020)
52. Elsa Vigoureux, « Un policier devant le tribunal pour diffamation et injure à l'égard d'Adama Traoré (<https://www.nouvelobs.com/justice/20200619.OBS30234/info-obs-un-policier-devant-le-tribunal-pour-diffamation-et-injure-a-l-egard-d-adama-traore.amp>) », sur *nouvelobs.com*, 19 juin 2020 (consulté le 20 juin 2020)
53. ADAMA TRAORÉ «VIOLEUR» : LE POLICIER POURSUIVI POUR DIFFAMATION RELAXÉ (<https://www.cnews.fr/france/2021-05-20/adama-traore-violeur-le-policier-poursuivi-pour-diffamation-relaxe-1083788>), *cnews.fr*, 20 mai 2021
54. « 4 mois de prison pour un frère d'Adama Traoré », *Le Figaro*, 19 avril 2018 (lire en ligne (<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/04/19/97001-20180419FILWWW00308-4-mois-de-prison-pour-un-frere-d-adama-traore.php>)).
55. Frédéric Naizot, « Beaumont-sur-Oise : un frère d'Adama Traoré condamné pour violences avec arme (<http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/beaumont-sur-oise-un-frere-d-adama-traore-condamne-pour-violences-avec-arme-30-05-2018-7744425.php>) », sur *leparisien.fr*, 1^{er} juin 2018 (consulté le 25 mai 2020).
56. Juliette Pelerin, « Un cousin d'Adama Traoré se noie en tentant d'échapper à la police (<https://www.parismatch.com/Actu/Faits-divers/Un-cousin-d-Adama-Traore-se-noie-en-tentant-d-echapper-a-la-police-1702565>) », sur *parismatch.com*, 15 septembre 2020.
57. « Marche pour Adama Traoré : 8 plaintes de fonctionnaires de police visent Youssouf et Assa Traoré (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/marche-pour-adama-traore-8-plaintes-visent-youssouf-et-assa-traore_5950070.html) », sur *francetvinfo.fr*, 14 juillet 2023 (consulté le 10 août 2023).

58. Laura Mousset, « France : forte mobilisation après la mort d'Adama Traoré (<http://information.tv5monde.com/info/forte-mobilisation-apres-la-mort-adama-traore-119574>) », sur *TV5 Monde*, 23 juillet 2016 (consulté le 31 juillet 2016)
59. Ismaël Halissat et Amélie Quentel, « A Paris, la marche en mémoire d'Adama Traoré bloquée par la préfecture (http://www.liberation.fr/france/2016/07/31/a-paris-la-marche-en-memoire-d-adama-traore-bloquee-par-la-prefecture_1469495) », sur *Libération*, 31 juillet 2016 (consulté le 31 juillet 2016)
60. « Paris : ils marchent pour Adama Traoré », *leparisien.fr*, 2016-11-05cet16:41:17+01:00 (lire en ligne (<http://www.leparisien.fr/faits-divers/paris-ils-marchent-pour-adama-traore-05-11-2016-6292869.php>), consulté le 5 juillet 2017)
61. « La maire de Beaumont-sur-Oise veut porter plainte contre la sœur d'Adama Traoré » (http://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-maire-de-beaumont-sur-oise-veut-porter-plainte-contre-la-soeur-d-adama-traore_1851274.html), *L'Express*, 17 novembre 2016.
62. « Affaire Adama Traoré: la tension remonte d'un cran à Beaumont-sur-Oise » (http://www.lexpress.fr/actualite/societe/affaire-adama-traore-la-tension-remonte-d-un-cran-a-beaumont-sur-oise_1851753.html), *L'Express*, 18 novembre 2016.
63. « Beaumont-sur-Oise : heurts après l'incarcération de deux frères d'Adama Traoré » (<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/11/24/01016-20161124ARTFIG00058-beaumont-sur-oise-heurts-apres-l-incarceration-de-deux-freres-d-adama-traore.php>), *Le Figaro*, 23 novembre 2016.
64. Un frère d'Adama Traoré en garde à vue, sa sœur dénonce un « acharnement » de l'État (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/02/28/un-frere-d-adama-traore-en-garde-a-vue-soupconne-d-avoir-tire-sur-des-gendarmes_5087100_1653578.html?xtmc=adama_traore&xtcr=1) - *Le Monde*, 28 février 2017.
65. « Bagui Traoré, frère d'Adama, condamné à 6 mois ferme en appel pour violences » (http://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/bagui-traore-frere-d-adama-condamne-a-6-mois-ferme-en-appel-pour-violences_1915091.html), *lexpress.fr*, 6 juin 2017.
66. « Assa Traoré, sœur d'Adama : "Mes frères sont en prison. Que paie ma famille ?" » (<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20161124.OBS1685/assa-traore-s-ur-d-adama-mes-freres-sont-en-prison-que-paie-ma-famille.html>) (entretien avec Assa Traoré), *L'Obs*, 24 novembre 2016.
67. Jusitne Chevalier avec Jérémy Paire, « Un millier de manifestants réclament "justice pour Adama Traoré" (<https://www.bfmtv.com/police-justice/un-millier-de-manifestants-reclament-justice-pour-adama-traore-1222111.html>) », sur *bfmtv.com*, 22 juillet 2017 (consulté le 29 juillet 2018)
68. Abel Mestre, « Manifestation du 26 mai : le comité Adama s'invite dans le cortège (https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/05/24/manifestation-du-26-mai-le-comite-adama-s-invite-dans-le-cortege-de-tete_5304112_823448.html) », sur *lemonde.fr*, 25 mai 2018 (consulté le 29 juillet 2018)
69. Astrid de Villaines, « A Beaumont-sur-Oise, une marche pour réclamer « justice pour Adama Traoré, comme pour Alexandre Benalla » (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/07/21/a-beaumont-sur-oise-une-marche-pour-reclamer-justice-pour-adama-traore-comme-pour-alexandre-benalla_5334488_1653578.html) », sur *lemonde.fr*, 29 juillet 2018 (consulté le 29 juillet 2018)

70. Anna Mutelet, « [Marche pour Adama Traoré : avec les gilets jaunes, « l'union fait la force »](https://www.liberation.fr/france/2019/07/21/marche-pour-adama-traore-avec-les-gilets-jaunes-l-union-fait-la-force_1741212) (https://www.liberation.fr/france/2019/07/21/marche-pour-adama-traore-avec-les-gilets-jaunes-l-union-fait-la-force_1741212) », sur *liberation.fr*, 21 juillet 2019 (consulté le 22 juillet 2019)
71. Mathilde Mathieu et Rouguyata Sall, « [Les gilets noirs, un collectif radical qui veut relancer les luttes de sans-papiers](https://www.mediapart.fr/journal/france/200719/les-gilets-noirs-un-collectif-radical-qui-veut-relancer-les-luttes-de-sans-papiers) (https://www.mediapart.fr/journal/france/200719/les-gilets-noirs-un-collectif-radical-qui-veut-relancer-les-luttes-de-sans-papiers) », sur *Mediapart* (consulté le 15 juin 2020)
72. Jean-Marc B., « [GJ et antiracistes: Nos mains tendues face aux bras tendus](http://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/100620/gj-et-antiracistes-nos-mains-tendues-face-aux-bras-tendus) (http://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/100620/gj-et-antiracistes-nos-mains-tendues-face-aux-bras-tendus) », sur *Médiapart*, 10 juin 2020 (consulté le 14 juin 2020)
73. Rouguyata Sall, « [A la marche pour Adama, une convergence inédite](https://www.mediapart.fr/journal/france/210719/la-marche-pour-adama-une-convergence-inedite) (https://www.mediapart.fr/journal/france/210719/la-marche-pour-adama-une-convergence-inedite) », sur *mediapart.fr*, 21 juillet 2019 (consulté le 22 juillet 2019)
74. Agence France-Presse, « [Comment le comité Adama Traoré a pris la tête des mobilisations contre les violences policières et le racisme](https://www.franceinter.fr/amp/societe/comment-le-comite-adama-traore-a-pris-la-tete-des-mobilisations-contre-les-violences-policieres-et-le-racisme) (https://www.franceinter.fr/amp/societe/comment-le-comite-adama-traore-a-pris-la-tete-des-mobilisations-contre-les-violences-policieres-et-le-racisme) », sur *franceinter.fr*, 13 juin 2020 (consulté le 13 juin 2020)
75. Amaury Bucco, « [\[Info VA\] Le comité Traoré modifie les paramètres de sa cagnotte en ligne dans la foulée de nos révélations](https://www.valeursactuelles.com/societe/info-va-le-comite-traore-modifie-les-parametres-de-sa-cagnotte-en-ligne-dans-la-foule-de-nos-revelations-120923) (https://www.valeursactuelles.com/societe/info-va-le-comite-traore-modifie-les-parametres-de-sa-cagnotte-en-ligne-dans-la-foule-de-nos-revelations-120923) », sur *Valeurs actuelles* (consulté le 25 octobre 2020)
76. Amaury Bucco, « [Étendue jusqu'à juillet 2021, la cagnotte des Traoré voit ses recettes dégringoler](https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/etendue-jusqua-juillet-2021-la-cagnotte-des-traore-voit-ses-recettes-degringoler-121886) (https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/societe/etendue-jusqua-juillet-2021-la-cagnotte-des-traore-voit-ses-recettes-degringoler-121886) », sur *Valeurs actuelles* (consulté le 25 octobre 2020)
77. « [Quatre ans après la mort d'Adama Traoré, des milliers de manifestants défilent à Beaumont-sur-Oise](https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-d-oise/quatre-ans-apres-mort-adama-traore-milliers-manifestants-defilent-beaumont-oise-1854860.html) (https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-d-oise/quatre-ans-apres-mort-adama-traore-milliers-manifestants-defilent-beaumont-oise-1854860.html) », sur *France 3 Paris-Île-de-France*, 18 juillet 2020 (consulté le 27 juillet 2020)
78. Eugénie Barbezat, « [Affaire Traoré : "Un combat qui appartient à tous." Notre reportage à Beaumont-sur-Oise](https://www.humanite.fr/affaire-traore-un-combat-qui-appartient-tous-notre-reportage-beaumont-sur-oise-691636) (https://www.humanite.fr/affaire-traore-un-combat-qui-appartient-tous-notre-reportage-beaumont-sur-oise-691636) », sur *humanite.fr*, 18 juillet 2020 (consulté le 27 juillet 2020)
79. Agence France-Presse, « [Adama Traoré. Une marche pour demander « justice » cinq ans après sa mort](https://www.ouest-france.fr/societe/faits-divers/adama-traore-une-marche-dans-le-val-d-oise-pour-lui-rendre-hommage-cinq-ans-apres-sa-mort-7350828) (https://www.ouest-france.fr/societe/faits-divers/adama-traore-une-marche-dans-le-val-d-oise-pour-lui-rendre-hommage-cinq-ans-apres-sa-mort-7350828) », sur *ouest-france.fr*, 16 juillet 2021 (consulté le 17 juillet 2021)
80. Julien Nguyen Dang, « [Mort de George Floyd : la France est-elle le seul pays à interdire temporairement les manifestations ?](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/mort-de-george-floyd-la-france-est-elle-le-seul-pays-a-interdire-temporairement-les-manifestations_3993149.html) (https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/mort-de-george-floyd-la-france-est-elle-le-seul-pays-a-interdire-temporairement-les-manifestations_3993149.html) », sur *francetvinfo.fr*, 5 juin 2020 (consulté le 5 juin 2020).

81. Sarah Lou Cohen et Esther Paolini avec l'AFP, « Mort d'Adama Traoré : plus de 20 000 personnes rassemblées à Paris, des incidents au moment de la dispersion (<https://www.bfmtv.com/police-justice/mort-d-adama-traore-plus-de-15-000-personnes-rassemblees-pour-reclamer-justice-a-paris-1925918.html>) », sur *BFM TV*, 2 juin 2020 (consulté le 2 juin 2020).
82. « « Le racisme tue, ici, là et partout » : des milliers de manifestants rassemblés à travers le monde (https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/02/le-racisme-tue-ici-la-et-partout-apres-la-mort-de-george-floyd-des-manifestations-a-travers-le-monde_6041518_3210.html) », sur *Le Monde*, 2 juin 2020 (consulté le 2 juin 2020).
83. Ivonne Trippenbach, « Le ministère de l'Intérieur craint l'effet de souffle des manifestations anti-violences policières aux Etats-Unis (<https://www.lopinion.fr/edition/politique/beauvau-craint-l-effet-souffle-manifestations-anti-violences-218159>) », sur *L'Opinion*, 3 juin 2020 (consulté le 6 juin 2020).
84. Abel Mestre et Louise Couvelaire, « « Ça nous dépasse et c'est ce qu'on veut » : comment le comité Adama a réussi une mobilisation surprise contre les violences policières (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/08/justice-pour-adama-histoire-d-une-mobilisation_6042118_3224.html) », sur *Le Monde*, 8 juin 2020 (consulté le 8 juin 2020).
85. Agence France-Presse, « Rassemblement pour Adama Traoré : le préfet de police de Paris saisit la justice pour "organisation de manifestation interdite" (<https://www.sudouest.fr/2020/06/03/assemblement-pour-adama-traore-le-prefet-de-police-de-paris-saisit-la-justice-pour-organisation-de-manifestation-interdite-7535526-4697.php>) », sur *sudouest.fr*, 3 juin 2020 (consulté le 7 juin 2020).
86. « 2 500 personnes manifestent contre les violences policières à Lille (<https://www.20minutes.fr/societe/2791479-20200603-lille-2500-personnes-manifestent-autorisation-contre-violences-policieres>) », sur *20 Minutes*, 3 juin 2020 (consulté le 4 juin 2020).
87. Nadjette Maouche-Baillard, « Lyon : « justice pour Adama Traoré », plus de 1 000 personnes réunies devant les assises, 2 personnes interpellées (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-milliers-personnes-sont-reunies-devant-palais-justice-soutien-famille-adama-traore-1836692.html>) », sur *France 3 Auvergne-Rhône-Alpes*, 2 juin 2020 (consulté le 4 juin 2020).
88. R. C., « Marseille : une manifestation d'au moins 500 personnes contre les violences policières (<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6005531/manif.html>) », sur *La Provence*, 2 juin 2020 (consulté le 4 juin 2020).
89. « Mort d'Adama Traoré : plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées en France contre les violences policières (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/violences-policieres/des-milliers-de-manifestants-se-sont-rassemble-a-paris-contre-les-violences-policieres-quelques-incident-ont-eu-lieu_3992427.html) », sur *France Info*, 2 juin 2020 (consulté le 4 juin 2020).
90. « "Black lives matter ici aussi" : nouveaux rassemblements en France contre les violences policières (https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/04/black-lives-matter-ici-aussi-nouveaux-rassemblements-en-france-contre-les-violences-policieres_6041750_3224.html) », sur *Le Monde*, 4 juin 2020 (consulté le 6 juin 2020).
91. Hakima Bounemoura, « Violences policières : "On est là pour George, Adama, Lamine, Amadou... et pour dénoncer le racisme institutionnel" (<https://www.20minutes.fr/societe/2794035-20200606-violences-policieres-george-adama-lamine-amadou-denoncer-racisme-institutionnel>) », sur *20 Minutes*, 6 juin 2020 (consulté le 7 juin 2020).

92. P. R., « Violences policières : plus de 23 000 manifestants mobilisés en France, selon l'Intérieur (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/violences-policieres-les-manifestants-mobilises-malgre-les-interdictions-06-06-2020-8331009.php>) », sur *Le Parisien*, 6 juin 2020 (consulté le 7 juin 2020).
93. « La famille d'Adama Traoré refuse une invitation de la ministre de la Justice Nicole Belloubet (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/police/violences-policieres/la-famille-d-adama-traore-refuse-une-invitation-de-la-ministre-de-la-justice-nicole-belloubet_4001123.html) », sur *francetvinfo.fr*, 9 juin 2020 (consulté le 9 juin 2020).
94. Marion Mourgue, « Affaire Traoré: Les Républicains rappellent à Nicole Belloubet la séparation des pouvoirs (<https://www.lefigaro.fr/politique/affaire-traore-les-republicains-rappellent-a-nicole-belloubet-la-separation-des-pouvoirs-20200609>) », sur *Le Figaro.fr*, 9 juin 2020 (consulté le 15 juin 2020)
95. « Le Conseil d'Etat rétablit la liberté de manifester sur la voie publique malgré l'état d'urgence sanitaire (https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/le-conseil-d-etat-retablit-la-liberte-de-manifester-sur-la-voie-publique-malgre-l-etat-d-urgence-sanitaire_4007123.html) », sur *francetvinfo.fr*, 13 juin 2020 (consulté le 13 juin 2020).
96. « 15 000 manifestants selon la police, le rassemblement se disperse (https://www.lexpress.fr/actualite/societe/en-direct-des-manifestations-dans-toute-la-france-contre-les-violences-policieres_2128170.html#:~:text=%22Justice%20pour%20Adama%2C%20pas%20de,paix%22%2C%20scandent%20les%20manifestants.&text=Bloqu%C3%A9e%20par%20les%20forces%20de%20l'ordre%20place%20de%20la,d%C3%A9clar%C3%A9%20la%20police%2C%20rapporte%20franceinfo) », sur *L'Express*, 13 juin 2020
97. Marie Sasin et Nicolas Hasson-Fauré, « Violences policières. Revivez la journée de manifestations de ce samedi 13 juin (<https://www.ouest-france.fr/societe/police/direct-violences-policieres-une-nouvelle-journee-de-mobilisation-en-france-6867897>) », sur *Ouest-France*, 13 juin 2020 (consulté le 15 juin 2020).
98. Agence France-Presse, « Violences policières : La manifestation bloquée à son point de départ et perturbée par des militants identitaires (<https://www.20minutes.fr/societe/2799011-20200613-violences-policieres-manifestation-bloquee-point-depart-perturbee-militants-identitaires>) », sur *20minutes.fr* (*20 Minutes*), 13 juin 2020 (consulté le 13 juin 2020).
99. Anaïs Condomines, « Que sait-on des insultes antisémites entendues lors du rassemblement pour Adama Traoré ? (https://www.liberation.fr/checknews/2020/06/14/que-sait-on-des-insultes-antisemites-entendues-lors-du-rassemblement-pour-adama_1791194) », sur *liberation.fr* (*Libération*), 14 juin 2020 (consulté le 15 juin 2020).
00. « Des "sales juifs" entendus à la manifestation à Paris, la préfecture saisit la justice (https://www.huffingtonpost.fr/entry/manifestation-pour-adama-traore-de-s-sales-juifs-entendus-la-prefecture-saisit-la-justice_fr_5ee4f9abc5b63e88e0d0ea07) », sur *www.huffingtonpost.fr* (*HuffPost*), 13 juin 2020 (consulté le 14 juin 2020).
01. « Recours contre l'interdiction de la marche pour Adama Traoré : "J'espère que le tribunal prendra la meilleure des décisions", réagit Assa Traoré (https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/adama-traore/recours-contre-l-interdiction-de-la-marche-pour-adama-traore-j-espere-que-le-tribunal-prendra-la-meilleure-des-decisions-reagit-assa-traore_5936660.html) », sur *francetvinfo.fr*, 7 juillet 2023 (consulté le 10 juillet 2023).

02. « Marche pour Adama Traoré : la justice confirme l'interdiction de manifester ce samedi (<https://www.radiofrance.fr/franceinter/marche-pour-adama-traore-la-justice-confirme-l-interdiction-de-manifester-ce-samedi-3845517>) », sur *radiofrance.fr*, 7 juillet 2023 (consulté le 10 juillet 2023).
03. Enzo Guérini, « Une procédure judiciaire engagée contre Assa Traoré après la marche interdite à Paris (<https://www.leparisien.fr/paris-75/marche-pour-adama-traore-une-procedure-judiciaire-engagee-contre-assa-traore-08-07-2023-WKL5LBSBYNHBZD5HDSYHGUVWFU.php>) », sur *leparisien.fr*, 9 juillet 2023 (consulté le 10 juillet 2023).
04. Frédéric Naizot, « « Nos morts ont le droit d'exister ! » : la marche pour Adama Traoré rassemble 2 000 personnes à Paris (<https://www.leparisien.fr/faits-divers/nos-morts-ont-le-droit-dexister-la-marche-pour-adama-traore-rassemble-2-000-personnes-a-paris-08-07-2023-AL33LTI2WVCSVPOXUZ74S5XPRI.php>) », sur *leparisien.fr*, 8 juillet 2023 (consulté le 10 juillet 2023).
05. Jean Forneris et Agence France-Presse, « Marche interdite : Youssouf Traoré est sorti de l'hôpital (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/marche-interdite-youssouf-traore-est-sorti-de-l-hopital-2810225.html>) », sur *francetvinfo.fr*, 10 juillet 2023 (consulté le 10 juillet 2023).
06. Agence France-Presse, « Marche pour Adama Traoré : enquête administrative ouverte après des violences sur des journalistes (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/marche-pour-adama-traore-enquete-administrative-ouverte-apres-des-violences-sur-des-journalistes-20230709>) », sur *lefigaro.fr*, 10 juillet 2023 (consulté le 10 juillet 2023).
07. Pierre de Beaudoin, « Affaire Adama Traoré : un rassemblement à Paris pour appeler à "continuer le combat" (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/affaire-adama-traore-un-rassemblement-a-paris-pour-appeler-a-continuer-le-combat-2834669.html>) », sur *francetvinfo.fr*, 10 septembre 2023 (consulté le 13 septembre 2023).
08. Charles Delouche-Bertolasi, « Affaire Adama Traoré : après le non-lieu pour les trois gendarmes, Assa Traoré promet de «continuer la bataille» (https://www.liberation.fr/societe/police-justice/affaire-adama-traore-apres-le-non-lieu-pour-les-trois-gendarmes-assa-traore-promet-de-continuer-la-bataille-20230905_PSR6CFEFYVHEXREAL3AWZ53OGDI/) », sur *liberation.fr*, 5 septembre 2023 (consulté le 13 septembre 2023).
09. Dominique Soppo, « La deuxième mort d'Adama Traoré (http://www.liberation.fr/debats/2016/08/03/la-deuxieme-mort-d-adama-traore_1470091) », sur *Libération*, 3 août 2016 (consulté le 7 août 2016).
10. Julien Salingue, Pauline Perrenot, « JT de France 2 : bref, Adama Traoré est mort (<http://www.acrimed.org/JT-de-France-2-bref-Adama-Traore-est-mort>) », sur *Acrimed | Action Critique Médias*, 3 août 2016 (consulté le 5 août 2016).
11. « Mort d'Adama Traoré : Mélenchon dénonce "une tendance à la militarisation" », *RTL.fr*, 9 août 2016 (lire en ligne (<http://www.rtl.fr/actu/politique/mort-d-adama-traore-jean-luc-melenchon-denonce-une-tendance-a-la-militarisation-7784383440>), consulté le 5 juillet 2017).
12. Quentin Laurent, « L'éternel (non) retour de Marion Maréchal, recadrée par Marine Le Pen sur l'affaire Traoré », *Le Parisien*, 11 juin 2020 (lire en ligne (<https://www.leparisien.fr/politique/l-eternel-non-retour-de-marion-marechal-recadree-par-marine-le-pen-sur-l-affaire-traore-11-06-2020-8333997.php>), consulté le 26 juillet 2020).

13. « Exclusif : l'autre vérité sur l'affaire Adama Traoré » (<https://www.valeursactuelles.com/societe/exclusif-lautre-verite-sur-laffaire-adama-traore-59738>), *Valeurs Actuelles*, 12 janvier 2017.
14. Pierre Maurer Adama Traoré : Didier Guillaume prend le contre-pied de Castaner en saluant un «incroyable» rassemblement (<https://www.lefigaro.fr/politique/adama-traore-didier-guillaume-prend-le-contre-pied-de-castaner-en-saluant-un-incroyable-rassemblement-20200603>) *Le Figaro*, 3 juin 2020
15. Le Parisien, « Omar Sy, Kery James, Nekfeu et Youssoupha se mobilisent pour Adama Traoré (<http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/omar-sy-kery-james-nekfeu-et-yousoupha-se-mobilisent-pour-adama-traore-22-07-2016-5987827.php>) », 22 juillet 2016 (consulté le 1^{er} août 2016).
16. ^(en) Briere1, « Je suis allé au concert hommage à Adama Traoré », *Booska-p*, 3 février 2017 (lire en ligne (<https://www.booska-p.com/new-je-suis-alle-au-concert-hommage-adama-traore-chronique-n70485.html>), consulté le 13 juillet 2018).
17. Omar Sy, « L'appel d'Omar Sy : « Réveillons-nous. Ayons le courage de dénoncer les violences policières en France » (<https://www.nouvelobs.com/manifestations-pour-george-floyd/20200604.OBS29699/exclusif-l-appel-d-omar-sy-reveillons-nous-ayons-le-courage-de-denoncer-les-violences-policieres-en-france.html>) », sur *nouvelobs.com*, 4 juin 2020 (consulté le 5 juin 2020)
18. Agence France-Presse, « Mort de George Floyd : Omar Sy appelle à « dénoncer les violences policières » en France (<https://www.20minutes.fr/arts-stars/culture/2793655-20200605-mort-george-floyd-omar-sy-appelle-denoncer-violences-policieres-france>) », sur *20minutes.fr*, 5 juin 2020 (consulté le 5 juin 2020)
19. « Beaumont-sur-Oise : le rappeur Black M soutient la famille d'Amanda Traoré dans son dernier clip (<http://www.leparisien.fr/beaumont-sur-oise-95260/beaumont-sur-oise-le-rappeur-black-m-soutient-la-famille-d-adama-traore-dans-son-dernier-clip-13-09-2016-6117237.php>) », sur *Le Parisien*, 13 septembre 2016.
20. « W9 floute le t-shirt "Justice pour Adama" de Black M pour des raisons fumeuses », *Télérama*, 19 septembre 2016 (lire en ligne (<http://television.telerep.fr/television/w9-floute-le-t-shirt-justice-pour-adama-de-black-m-pour-des-raisons-fumeuses,147594.php>), consulté le 5 juillet 2017).
21. « "Je suis chez moi": Black M porte tee-shirt en hommage à Adama Traoré, W9 censure (VIDEO) (<http://www.francesoir.fr/culture-musique/je-suis-chez-moi-black-m-porte-tee-shirt-en-hommage-adama-traore-w9-censure-video>) », sur *FranceSoir*, 20 septembre 2016 (consulté le 20 octobre 2019)
22. « L'affaire Adama Traoré et la question raciale dans le comportement de la police », *LCI*, 6 août 2016 (lire en ligne (<http://www.lci.fr/societe/laffaire-adama-traore-et-la-question-raciale-dans-le-comportement-de-la-police-1517332.html>), consulté le 6 août 2016)
23. Agence France-Presse et Claire Digiacomì, « Les affaires Adama Traoré et George Floyd sont-elles comparables ? (https://www.huffingtonpost.fr/entry/les-affaires-adama-traore-et-george-floyd-sont-elles-comparables_fr_5ed75305c5b6cdde562fe77a) », sur *HuffPost*, 3 juin 2020 (consulté le 6 juin 2020)
24. « « Pas de justice, pas de paix » : à Beaumont-sur-Oise, un défilé en mémoire d'Adama Traoré] (https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2017/07/22/pas-de-justice-pas-de-paix-a-beaumont-sur-oise-un-defile-en-memoire-d-adama-traore_5163895_1653578.html) », sur *Le Monde*, 23 juillet 2017 (consulté le 9 août 2023)

25. (en) Al Sharpton, « No justice, no peace: why Mark Duggan's family echoed my rallying cry (<https://www.theguardian.com/commentisfree/2014/jan/10/mark-duggan-family-rallying-cry-no-peace-no-justice>) », sur The Guardian, 10 janvier 2014 (consulté le 9 août 2023)
26. Clara Degiovanni, « « Pas de justice, pas de paix » : décryptage d'un slogan », *Philosophie Magazine*, 29 juin 2023 (lire en ligne (<https://www.philomag.com/articles/pas-de-justice-pas-de-paix-decryptage-dun-slogan>)), consulté le 9 août 2023).
27. « Ces jeunes qui crient justice devraient être la fierté de la République » (<https://www.bondyblog.fr/societe/police-justice/ces-jeunes-qui-crient-justice-devraient-etre-la-fierté-de-la-republique/>), sur *Bondy Blog*, 1^{er} juillet 2020 (consulté le 9 août 2023)
28. Stéphanie Binet, « La Rumeur : « L'affaire George Floyd est un miroir tendu par les Etats-Unis » (https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/06/05/la-rumeur-l-affaire-george-floyd-est-un-miroir-tendu-par-les-etats-unis_6041875_3246.html) », sur *lemonde.fr*, 5 juin 2020 (consulté le 7 juin 2020)
29. « Black Lives Matter movement comes to France. But will it translate? (https://www.washingtonpost.com/world/black-lives-matter-movement-comes-to-france-but-will-it-translate/2016/08/07/7606567e-58cd-11e6-8b48-0cb344221131_story.html) », sur *Washington Post* (consulté le 5 juillet 2017)
30. « Bus torched by a street gang brandishing Molotov cocktails in Paris », *Mail Online*, 4 août 2016 (lire en ligne (<http://www.dailymail.co.uk/news/article-3722765/Bus-torched-street-gang-brandishing-Molotov-cocktails-riots-against-police-racism-rage-troubled-suburb-Paris.html>)), consulté le 4 août 2016)
31. (en-GB) Agence France-Presse, « Violent clashes break out in Paris suburbs over death of man in custody », *The Guardian*, 21 juillet 2016 (ISSN 0261-3077 (<http://portal.issn.org/resource/issn/0261-3077>)), lire en ligne (<https://www.theguardian.com/world/2016/jul/21/violent-clashes-break-out-in-paris-suburbs-over-death-of-man-in-custody>), consulté le 5 juillet 2017)
32. Bangkok Post Public Company Limited, « Bangkok Post (<http://www.bangkokpost.com/archive/police-attacked-near-paris-cars-torched-over-death-in-custody/1042685>) », sur *www.bangkokpost.com* (consulté le 5 juillet 2017)
33. (en) « In France, Black Lives Matter has become a rallying cry (<http://www.aljazeera.com/indepth/features/2016/08/france-black-lives-matter-rallying-cry-160818103854211.html>) », sur *www.aljazeera.com* (consulté le 5 juillet 2017)
34. The Editorial Board, « Black Lives Matter in France, Too », *The New York Times*, 29 juillet 2016 (ISSN 0362-4331 (<https://portal.issn.org/resource/issn/0362-4331>)), lire en ligne (<https://www.nytimes.com/2016/07/29/opinion/black-lives-matter-in-france-too.html>), consulté le 7 août 2016).
35. (de) « Frankreich: Jugendlicher stirbt bei Polizeieinsatz (neues deutschland) », *Neues Deutschland*, 3 août 2016 (lire en ligne (<https://www.neues-deutschland.de/artikel/1020858.frankreich-jugendlicher-stirbt-bei-polizeieinsatz.html>)), consulté le 3 août 2016)
36. « France: les conditions de l'interpellation d'Adama Traoré peut-être à l'origine du décès », *Le Soir Plus*, 2 août 2016 (lire en ligne (<http://www.lesoir.be/1281527/article/actualite/fil-info/fil-info-monde/2016-08-02/france-conditions-l-interpellation-d-adama-traore-peut-etre-l-origi>)), consulté le 2 août 2016)
37. « La famille d'Adama Traoré dépose deux plaintes », *tdg.ch*, 6 août 2016 (lire en ligne (<https://www.tdg.ch/monde/faits-divers/famille-adama-traore-depose-deux-plaintes/story/30485146>)), consulté le 6 août 2016)

38. (en) Lauren Collins, « Assa Traoré and the Fight for Black Lives in France » (<https://www.newyorker.com/news/letter-from-europe/assa-traore-and-the-fight-for-black-lives-in-france>) », sur *newyorker.com*, *tdg.ch*, 18 juin 2020 (consulté le 6 août 2016)
39. « Assa Traoré distinguée par le magazine « Time » », *Le Figaro*, 11 décembre 2020 (lire en ligne (<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/assa-traore-fiere-d-etre-designee-guardian-of-the-year-du-magazine-le-time-20201211>))

Voir aussi

Sur les autres projets Wikimedia :

Affaire Adama Traoré (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Affaire_Adama_Traor%C3%A9?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

- *Pas de justice, pas de paix*
-

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Affaire_Adama_Traor%C3%A9&oldid=210472379 ».

-